

MAI/JUIN 2018 - N° 366



Ville de
Maule
www.maule.fr

Maule

CONTACTS

<https://www.facebook.com/mairiedemaule>



Dossier BUDGET 2018

FÊTE DE LA MUSIQUE
Ambiance disco samedi 23 juin



AGENDA

MAI

- Dimanche 6** **Spectacle rassemblement violons Suzuki**
Salle des Fêtes - page 31
- Mardi 8** **Centenaire UNC**
Parc Fourmont - page 28
- vendredi 18 & samedi 19** **Spectacle Legendary & Compagnie**
Salle des Fêtes - page 30
- samedi 19** **La Nuit des Musées**
Musée Victor Aubert- page 26
- Dimanche 20** **Tour des Yvelines**
Côte de Beulle - page 35
- Samedi 26** **Fête des Mamans**
Place du marché - page 24
- Samedi 26** **Concert Rock'N'Beer**
Salle des Fêtes - page 29
- Dimanche 27** **Rassemblement des Rétros Mauloises**
Parking Salle des Fêtes

JUIN

- Vendredi 8** **Soirée cabaret 10 ans du S'Maule Band**
Salle des Fêtes - page 33
- Samedi 9** **Goûter des Anciens**
Salle des Fêtes - page 6
- Samedi 9 & dimanche 10** **Exposition des Beaux-Arts**
Parking mairie - page 32
- Vendredi 8 samedi 9 & dimanche 10** **Spectacle K'Danse**
Salle des Fêtes - page 29
- Judi 21** **Fête de la musique de l'ACAPLM**
Place du marché - page 38
- Samedi 23** **Fête de la musique**
Place des Fêtes - page dos couverture
- Vendredi 22** **Concert Ecole de musique**
Salle des Fêtes - page 30
- Dimanche 24** **Randonnée Jumelage**
Vaux de Cernay - page 31
- Dimanche 24** **Rassemblement des Rétros Mauloises**
Parking Salle des Fêtes
- Samedi 30** **Concert Everysing**
Salle des Fêtes - page 31

JUILLET

- Vendredi 13** **Fête Nationale**
Place des Fêtes

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :

Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :

Sylvie PERICA, commission de la communication sous la vice-présidence de Sidonie KARM
contact.mairie@maule.fr - Tél.: 01 30 90 49 12

Impression :

Imprimerie Jasson Taboureau - 78920 ECQUEVILLY

Distributeur :

C.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01.30.90.97.41

Photo de la couverture :

Service communication

Photos :

Marcel MOUQUET - Odette COSYNS - Sylvie BIGAY - Sidonie KARM - Thomas LECOT - Francine THOMAS - Véronique CHARRETIER - Catherine MIRAUCOURT - Service communication Mairie de MAULE - Alex Roma - www.google.fr - Phovoir - fr.wikipedia.org - www.pixabay.com - Centerblog

Tirage :

3 000 exemplaires - 1 €

Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite.



Partenaires :

Certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. A la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

Notre qualité de vie mauloise continue de progresser.

Je ne parle plus :

- Ni des quatre grandes opérations d'investissement en cours (groupe scolaire René Coty, Résidence Intergénérationnelle rue d'Agrou, EHPAD à la Rolanderie et Maison Médicale au centre-ville),
- Ni de nos bons résultats financiers 2017 ni du budget très favorable 2018 (voir dossier pages 12 à 21),
- Ni du fait que nos économies importantes réalisées sur les dépenses de fonctionnement couvrent en 2017 les 2/3 du désengagement financier, toujours en hausse, que l'Etat nous inflige,
- Ni, en conséquence, de la faible hausse de nos impôts communaux et intercommunaux de plus compensée par la baisse sensible de la taxe sur les ordures ménagères,
- Ni de notre endettement faible et toujours en baisse,
- Ni de nos bonnes perspectives financières pour 2019.

Non, je veux parler des nouveaux projets qui se font jour pour notre "Bon vivre", à savoir :

- Le lancement des études du projet de démolition du silo de la gare et de réalisation d'un espace d'activités tertiaires sur le terrain en friches SNCF derrière la gare. Notre intercommunalité Gally Mauldre, à laquelle nous avons délégué la compétence « Développement économique », a pour objectif d'acquiescer ce terrain afin de nous permettre d'avoir le contrôle et la maîtrise de ces projets d'investissements économiques privés. De son côté, la Commune cherche également à y développer un espace de co-working, maintenant que le très haut débit arrive.
- La deuxième phase de développement du nouveau réseau de transport à la demande « FLEXIGO » (qui déjà donne grande satisfaction à ses usagers maulois) afin qu'il nous permette bientôt de rejoindre la gare d'Épône ou d'Aubergenville vers Saint-Lazare et l'express A14 d'Orgeval vers la Défense.
- L'adieu que nous allons pouvoir faire le 1^{er} juillet prochain à l'excès de calcaire dans notre eau potable pour tous les foyers maulois, le plaisir que nous aurons et les économies que nous ferons à boire et utiliser une eau décarbonatée (voir article page 10)
- La réfection à neuf du terrain d'entraînement de football du complexe du Radet (remodelage complet, drainage, lisse de protection et éclairage) qui nous consolera de ne pouvoir techniquement y faire un terrain synthétique (lieu trop fréquemment inondable). Nous gardons avec le Football Club de Maule l'espoir d'en faire un avec Gally Mauldre, mais bien sûr pas en fond de vallée.
- Le début de notre programme en 3 ans de réfection des trottoirs et de l'éclairage public à la Cauchoiserie.

Quand vous aurez parcouru ce numéro et lu les rétrospectives et les nombreuses annonces de manifestations associatives et municipales mauloises,

vous comprendrez pourquoi je souhaite remercier chaleureusement et mettre à l'honneur leurs auteurs, vous tous qui vous consacrez avec passion et générosité à la vie mauloise. Bravo à vous qui l'enrichissez avec tant d'enthousiasme, tant de talent et d'altruisme. Merci d'embellir ainsi notre vie !

Bon printemps à chacune et à chacun !



Laurent RICHARD

Maire

Président de la C.C. Gally Mauldre
Conseiller départemental

Sommaire

Vie municipale	4
Environnement	10
Dossier	12
Histoire	25
Culture	26
Vie associative	28
Sport	35
Vie économique	36
Communauté de communes	29
Informations pratiques	43

VIE MUNICIPALE

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales délibérations prises lors du Conseil municipal du 26 mars 2018.

- **Budget 2018 – malgré la pression de l'Etat, notre maîtrise budgétaire nous permet de n'augmenter les taux des impôts communaux que de 0,9%**

La séance du 26 mars dernier était principalement consacrée à l'adoption du budget 2018 et au vote des impôts de l'année. Un dossier spécifique est consacré au budget et aux finances communales dans ce numéro du Maule contacts. Le budget a été adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (3 abstentions). Comme vous pourrez le constater, le désengagement de l'Etat au détriment de Maule (et de notre communauté de communes Gally Mauldre) est considérable depuis plusieurs années maintenant, et particulièrement injuste.

Malgré ces contraintes, Maule peut se féliciter d'une gestion financière particulièrement vertueuse :

- Le recours à la fiscalité reste très mesuré compte tenu des recettes que l'Etat ne verse plus ou des prélèvements qu'il nous impose
- Tous les services ont été mis à contribution afin de rationaliser les dépenses
- Aucun service ou prestation à la population n'est supprimé
- Notre autofinancement est maintenu, voire s'améliore
- **Notre programme d'investissement dépasse 4 M€ TTC, incluant la poursuite de la rénovation du groupe scolaire Coty**
- L'endettement communal déjà très raisonnable (capacité de désendettement excellente) aura baissé de 29% de 2014 à 2018

- **Demande de subvention pour la rénovation d'un abri bus**

Chaque année, la commune de Maule poursuit la rénovation et/ou la mise aux normes de ses abris bus, ce qui donne lieu à une demande de subvention auprès du Département des Yvelines. La subvention demandée est considérable puisque, si elle est acceptée, elle représentera 80% du coût. Cette année, l'abri bus concerné est situé à l'angle de la route d'Herbeville et du chemin de Poissy.

- **Transfert à la Communauté de communes de la compétence « aide aux associations œuvrant pour l'emploi »**

Trois associations œuvrent pour aider les personnes en recherche d'emploi sur notre territoire ; à Maule c'est bien-sûr l'association GeM Emploi (le « point emploi » de Maule) qui assure cette mission.

Il devenait légitime que le travail de ces associations soit reconnu d'intérêt communautaire, et que les aides qui leurs sont versées soient portées par Gally Mauldre.

Ceci nécessitait une modification des statuts de notre communauté de communes, afin qu'elle puisse prendre cette compétence nouvelle. Le conseil municipal de Maule a entériné cette modification statutaire à l'unanimité.

Retrouvez toutes les délibérations adoptées en Conseil municipal, dans le compte rendu des conseils municipaux sur le site www.maule.fr, rubrique « la vie municipale ».

Depuis le 1er janvier 2018, les amendes pour infractions en zone bleue (absence de disque, temps dépassé, disque mal placé ou non-conforme) ne sont plus punies comme contravention de 1^{ère} catégorie mais de 2^e catégorie.

De 17€, l'Etat les a passées à 35€ majorées à 75€ en cas de non-paiement sous 45 jours.

Ces sommes sont définies et perçues par l'Etat.

En effet, si en cas de stationnement payant c'est à la commune de fixer le montant de l'amende «post-stationnement» autorisé, en cas de zone bleue, stationnement gratuit, c'est bien l'Etat qui fixe et perçoit le montant des contraventions. (articles 417-3 et 417-6)

Chaque commune fixe sa réglementation en matière de durée, de plage horaire ou encore de jours concernés, mais c'est sa seule marge de manœuvre.

Nous rappelons que l'option de la zone bleue a été préférée au stationnement payant à Maule afin de permettre à chacun de pouvoir trouver au mieux à se garer en centre-ville en maintenant une gratuité totale... Sauf en cas de non-respect de la zone bleue.



VIE MUNICIPALE

Fibre optique !

REUNION PUBLIQUE

jeudi 28 juin

à 18h précises
Salle des Fêtes de Maule

Avec les acteurs du déploiement de la fibre optique, nous évoquerons tous les sujets qui vous intéressent, plannings, mode de raccordement, demandes d'autorisations, travaux à prévoir...

Afin que nous puissions évaluer le nombre de participants et mieux connaître vos attentes, merci de vous inscrire sur <https://tinyurl.com/fibreoptique2806>



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Oscar LE GALL, né le 5 mars 2018
Arya TROCHU, née le 10 mars 2018

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

MARIAGES :

David GACHOWSKI et Alexandra GAUTAREL, le 17 mars 2018
Kishorkoumar SAINT-NARCISSE et Nadège BERTRAND, le 17 mars 2018

Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.

DÉCÈS :

Dolorès FERNANDEZ veuve FARIAU, le 21 février 2018, à l'âge de 88 ans
Muguette MOULIN épouse COMPAGNON, le 23 mars 2018, à l'âge de 90 ans

Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.

LA MUNICIPALITÉ A VOTRE ÉCOUTE

Samedi 9 juin

L'équipe municipale vous reçoit autour d'un café sur la place du marché pour des contacts simples, directs et réguliers.

Questions, suggestions, remarques de toutes natures permettent d'être à l'écoute des interrogations et des attentes des Maulois, d'y répondre ou de les prendre en compte en vue d'actions futures.

ENQUETE INSEE

Une enquête visant à connaître les pratiques de mobilité et les parts des différents modes de transport dans les déplacements des Français va être effectuée par l'INSEE. C'est la seule enquête qui permette de décrire les conditions de transport individuel sur tous les territoires : en ville et en banlieue, où la circulation est de plus en plus difficile, mais aussi dans les couronnes périphériques des

villes et des campagnes, où les transports collectifs sont souvent plus rares.

Dans notre commune quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une **carte officielle l'accréditant**. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

INSCRIPTION ÉCOLE

INSCRIPTION A L'ÉCOLE MATERNELLE CHARCOT pour les enfants nés en 2015.

Vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant né en 2015 à l'école maternelle Charcot.

Vous devrez :

- Vous présenter à la mairie, muni de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile. Il vous sera alors remis un certificat d'inscription sur la liste scolaire ainsi qu'un dossier (enveloppe kraft) pour l'inscription à l'école maternelle.
- Retourner le dossier complet à l'école maternelle, dans son enveloppe, avant le 17 mai 2018 (possibilité de le déposer directement dans la boîte aux lettres de l'école).

En l'absence d'un document du dossier, il ne sera pro-

cedé qu'à une inscription provisoire de votre enfant.

Une réunion d'information aura lieu le samedi **16 juin 2018**, à l'école maternelle Charcot :

- 10h00 à 11h00 : pour des informations générales et pour répondre à vos questions (sans la présence des enfants)
- 11h00 : visite de l'école avec les enfants (possibilité de ne venir qu'à ce moment-là).
- Un livret pour préparer la rentrée avec votre enfant vous sera remis ce jour-là.

Ecole maternelle Charcot - Boulevard des Fossés

78580 MAULE ☎ 01 34 75 88 67 (répondeur)

0781825k@ac-versailles.fr

VIE MUNICIPALE

CCAS

CCAS ☎ **01.82.86.01.71**

Repas et après-midi récréatifs pour les aînés à la salle des Fêtes

Les lundis après-midi récréatifs à partir de 14h
Les jeudis repas et après-midi récréatifs de 12h à 17h

Inscription au repas au ☎ 01.82.86.01.71 ou auprès de l'animatrice

Prix du repas : 7.50 € - Prix du goûter : 1 €

Animations jeux, cartes, bibliothèque : prêt de livres gratuit. Le service et l'animation sont assurés par les intervenants et bénévoles du CCAS. Le transport est assuré sur demande. Inscription auprès du CCAS.

Fermeture du club pendant les vacances scolaires.

➔ **L'atelier « Cultivons notre mémoire »** se déroule dans la détente et la bonne humeur !

Les dates de l'atelier Mémoire :



- Jeudis 3, 17, 31 mai
- Jeudis 14 et 28 juin

Venez réviser votre code de la route

AGIRabcd association de retraités bénévoles vous propose

- remise à niveau du code de la route
- conseils sur la sécurité, la santé, le véhicule

Ce programme se déroulera en 2 séances complémentaires

les 7 et 14 juin de 14h à 16h30
à la salle des Fêtes
Inscriptions avant le 1^{er} juin



Le CCAS de Maule propose

Le goûter musical des Séniors



Samedi 9 Juin 2018

A partir de 14h - Salle des Fêtes de Maule
animé par le **S'MAULE BAND**
l'orchestre classique, sous la direction de Pascal Trogoff,
et l'association Everysing



BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER
AU CCAS 1, allée de Carnoustie
avant le 1^{er} juin 2018
GOUTER SENIORS

NOM :

PRENOM :

Date de Naissance :

Adresse :

Tél :

Nombre de personnes :

Transport oui non

VIE MUNICIPALE

CCAS



Un carnaval bien suivi



Et hop!! On se cache sous le parachute



Ateliers senteurs par les élèves du lycée du Buat



Chasse aux bulles de savon



Belle récolte



J'en ai trouvé un !



Le lapin de Pâques a caché les œufs



On va bien se régaler !

VIE MUNICIPALE

CCAS



Repas choucroute très apprécié par les anciens et bougies soufflées sur les gâteaux d'anniversaire de Marie-Jeanne, Nenette notre doyenne de 95 ans et Monique.



RÉTROSPECTIVE MARS-AVRIL

Exposition du Photo Club

Prix du Jury décerné par le photographe Dinesh Khoosy



Prix du Jury
Christine THIEBAUT
Masque végétal

Cette exposition a remporté un vif succès, que ce soit auprès du public venu nombreux ou auprès des professionnels ou clubs environnants.

Tous sont unanimes pour dire que ce fut une exposition de qualité tant par la réponse au sujet demandé (Reflets et/ou Symétries) que par la qualité de sa présentation.

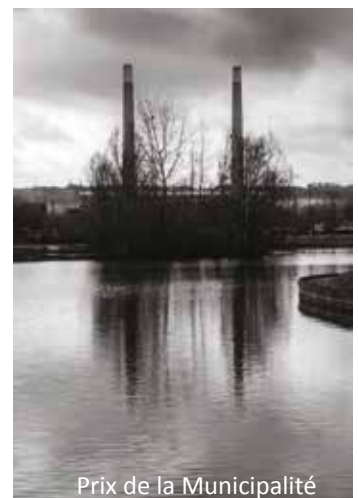
Il y avait environ 160 photos présentées dont 115 sur le thème "Reflets et/ou Symétries".



Prix du Jumelage
John CARRACHER
Loch Ard



Prix du Public
Diane DANDIN
Arbre en boule



Prix de la Municipalité
Camille COUPET
Centrale EDF

VIE MUNICIPALE

RÉTROSPECTIVE MARS-AVRIL

Salon JOBWIN

Le mercredi 21 mars 2018, GeM Emploi a organisé la troisième édition du salon de l'Emploi Jobwin. Le succès a été de nouveau au rendez-vous avec une audience importante et des entreprises très satisfaites.

40 entreprises et organismes publics d'envergure étaient présents pour proposer plus d'une centaine d'emplois dans plusieurs dizaines de métiers différents, sous forme de CDI, CDD, stages, jobs d'été, formations...

Pôle Emploi, Conseil Départemental des Yvelines, Tdf, Renault, Auchan, Sncf, Enedis, Decathlon, Sodexo, Culligan, Generali, Randstad, Crit, O2, Bilstein Group, Secobra, Axérial, Zoo de Thoiry, Groupe Igienair, Axéo, Aidax Services, Armée de l'Air, Armée de Terre, Marine Nationale, Activity, Invi, Dynam Jeunes, ADMR et les CFA Essym, L'EA, Le Buat, La Bergerie, CHEP...



Pot de l'amitié entre les exposants et les élus de Gally Mauldre



ENVIRONNEMENT

DECHETERIE

Nous avons été informés par le Président du SIEED Jean-Paul BAUDOT que notre commune ainsi que celles de notre intercommunalité Gally Mauldre ne pourront plus avoir accès à la déchèterie d'Épône passé le 31 mai 2018.

En effet, cette structure doit être reprise en direct par la Communauté Urbaine GPS&O qui n'a pas trouvé d'accord avec le SMIRTOM, actuellement exploitant de la déchèterie d'Épône, sur la reprise de l'équipement.

Ainsi le SMIRTOM ne renouvelle aucun accord au-delà du 31 mai 2018, et GPS&O ne semble pas en mesure de prendre le relais.

Nous avons demandé au Président du SIEED l'accès pour nos communes à la déchèterie la moins éloignée qui s'avère être celle de Méré.

Cette situation n'étant pas acceptable pour les Maulois, et parfaitement conscients que l'éloignement de la déchèterie de Méré par rapport à celle d'Épône engendrera des désagréments, et augmentera le risque de dépôt sauvage notamment, nous avons demandé à la Communauté Urbaine GPS&O la possibilité de permettre aux habitants de notre Intercommunalité Gally Mauldre de continuer à bénéficier de la déchèterie d'Épône. Dès qu'un accord sera trouvé avec l'exploitant, nous ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats de notre démarche.

Néanmoins, et faute de mieux, en l'absence de solution à court terme, nous pourrions bénéficier des services de la déchèterie de Méré, située à 13km de notre commune.

Horaires de la déchèterie d'Épône (jusqu'au 31 mai) :

Lundi, mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-19h

Vendredi : 14h-19h

Dimanche : 9h-12h

Route de Nézel – Épône –

Horaires de la déchèterie de Méré :

Lundi, vendredi et samedi : 10h-12h30 et 13h30-17h

Dimanche : 9h-13h

Chemin rural n°11, route de Bardelle derrière la Gare, direction Vicq.

Collecte des objets encombrants : secteur 1 : 21 juin 2018

secteur 2 : 22 juin 2018

L'EAU DECARBONATEE DES LE 1^{er} JUILLET 2018 DANS TOUS LES FOYERS MAULOIS

Naturellement présent dans l'eau, le calcaire voit sa concentration varier selon la nature des sols. Plus l'eau est dite « dure », plus elle a une importante concentration en calcium et magnésium. Si ces deux minéraux nous sont indispensables, en quantité excessive ils peuvent provoquer des nuisances :

- chaudières, chauffe-eau, machines à laver le linge et autres équipements électroménagers s'entartrent rapidement ; plus l'eau est chaude, plus le calcaire se dépose, entraînant alors une surconsommation énergétique et une accélération de l'usure.
- la peau humaine devient sèche, provoquant parfois des démangeaisons, voire des maladies comme le prurit.

La décision de traiter le calcaire sur l'usine de production de Flins-Aubergenville est une décision collective. En 2015, 92% des consommateurs de la région ouest de Paris étaient favorables à la mise en place d'une solution collective. Chaque foyer maulois bénéficiera donc de la décarbonatation.

Les apports en calcium et magnésium de l'eau du robinet sont négligeables par rapport à nos besoins nutritionnels (<10%). La décarbonatation n'aura donc pas d'impact sur notre santé.

La charge financière sera en moyenne de 26 € par an pour un foyer consommant environ 120 m³ d'eau. L'économie générée quant à elle devrait se situer entre 100 et 200 € par foyer et par an (voir page 11). La décarbonatation devrait donc permettre une économie non négligeable aux usagers.

Si vous êtes équipés d'un adoucisseur individuel, après la mise en service de l'usine au 1^{er} juillet 2018, vous pourrez choisir de :

- arrêter d'utiliser votre adoucisseur
- changer le réglage d'abattement du calcaire pour que votre eau ne soit pas trop douce (ce qui risquerait de la rendre corrosive)

Outre un confort d'utilisation quotidien, la décarbonatation de l'eau devrait nous permettre de faire des économies, que ce soit par la non utilisation d'adoucisseur, la diminution de produits anticalcaires, ou l'allongement de la durée de vie de nos appareils électroménagers...

ENVIRONNEMENT

ESTIMATION DES COÛTS DIVERS ET DES COÛTS CACHÉS DU TRAITEMENT INDIVIDUEL DU CALCAIRE

Typologie des dépenses pour les particuliers : ENTRETIEN courant



30€ 30€
5€ 5€
5€ 5€
48€

▶ Détergents 40 à 88 €/an/foyer

- Surcoûts en lessive de 30 €/an/foyer (pour une eau dure, les quantités de lessive supplémentaire préconisée sont de +50%)
- Surcoûts pour les produits anticalcaire de ménage
- Surcoûts pour le sel régénérant de lave-vaisselle (ou également pour la surconsommation de liquide vaisselle à la main)
- Surcoûts pour l'utilisation d'un produit anticalcaire pour protéger le linge

100 €/an

Surcoûts
minimums

200 €/an

Surcoûts
maximums



50€ 50€

▶ Equipements 50 €/an/foyer

- Un lave-vaisselle comporte un adoucisseur intégré, un lave-linge est protégé par les produits de lavage qui ont une fonction anticalcaire (mais manque de données pour les appareils électroménagers)
- En revanche, pas de protection pour l'appareil de production d'eau chaude. Surcoût d'équipement + d'entretien = 50 €/an/foyer



10€ 70€

▶ Energie 10 à 70 €/an/foyer

- Variables selon le type de chauffage : électrique-gaz-fioul, collectif-individuel

Typologie des dépenses pour les particuliers : ENTRETIEN adoucisseurs individuels

▶ Prix à l'achat de l'adoucisseur

- les prix vont de 500 à 3500 €*. Nous avons pris un adoucisseur à 2000 € (pose comprise), avec un amortissement sur 15 ans.

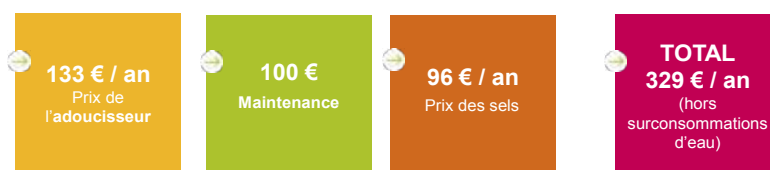
▶ Maintenance

- Les adoucisseurs individuels doivent être calibrés précisément par un professionnel et maintenus très régulièrement.
- Contrat annuel d'entretien impératif 100 à 130 €/an
 - Remplacement des cartouches pré-filtres tous les 3 mois
 - Désinfection et décapage des résines : tous les 6 mois
 - Nettoyage complet des bacs de réserve de sel : tous les 6 mois

▶ Sels

- 1kg de sel par m³ d'eau à un TH=35° F
- Pour un foyer consommant 120 m³ d'eau par an, il faut compter 120 kg de sel par an à 0,80 €/kg

→ Taux d'équipement en adoucisseurs indiv. dans l'ouest parisien ≈ 20-25 %



* Chiffres UAE – Union française des professionnels du traitement de l'eau, dossier adoucisseurs d'eau

IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA « SANTE »

- Consommateurs de l'eau du robinet**
- Consommation de bouteilles en plastique**
- Consommation de produits chimiques d'entretien**
- Durée de vie des équipements**
- Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques**
- Consommations énergétiques**
- Préservation des ressources naturelles**
- Impacts pour la « santé »**
- Problèmes pour les peaux sensibles**

INVESTISSEMENTS

PROJETS

QUALITÉ DE VIE

2018

LE BUDGET

RECETTES

Épargne

FISCALITÉ

Dépenses

LE BUDGET 2018

Le lundi 26 mars 2018, le budget de la Commune a été voté par le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés et trois abstentions.

Désengagement massif de l'Etat : 5 ans déjà

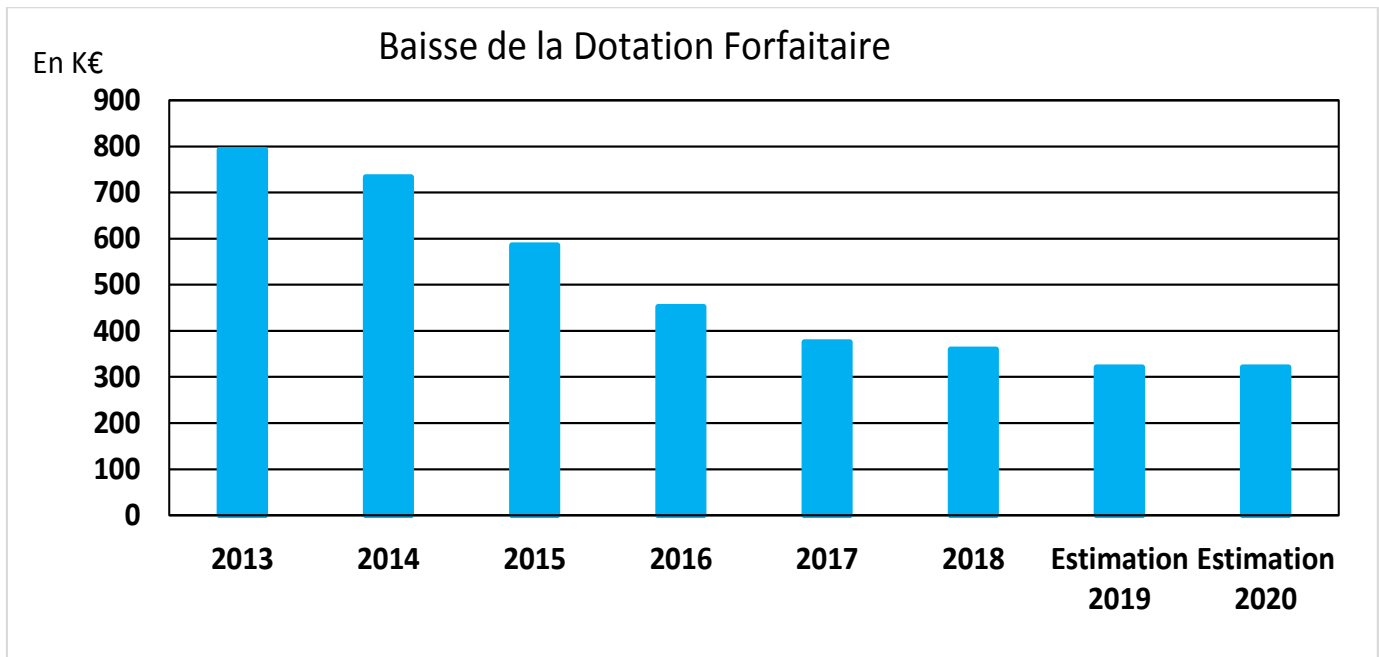
📌 La poursuite de la baisse des recettes de dotations de l'Etat

Les dotations de l'Etat diminuent très fortement depuis 2014.

Rappelons que ces dotations ne sont pas un cadeau fait par l'Etat, mais la juste contrepartie aux transferts de compétences opérés de l'Etat vers les collectivités locales depuis les premières décentralisations. Leur effondrement est donc très injuste : l'Etat entend faire ainsi contribuer les collectivités locales au redressement des comptes publics.

Or ces dernières ne sont pas responsables des déficits publics, puisqu'elles doivent voter leurs budgets en équilibre.

Par ailleurs, leur contribution dépasse très largement leur part dans la dette de l'ensemble des administrations d'Etat. L'Etat impose aux collectivités locales une contribution au redressement 3 fois plus élevée à ce qu'elles devraient.



Une perte de dotations sur 3 ans qui représenterait l'équivalent d'une hausse fiscale de 15%!

La perte de dotations cumulée sur 3 ans, soit 595 K€, représenterait quant à elle une hausse fiscale de plus de 15% d'équivalent impôts locaux!

Pourtant, de 2015 à 2017, la moitié de la perte a été financée par des économies, et seulement l'autre moitié a été répercutée sur l'impôt.

LE BUDGET 2018

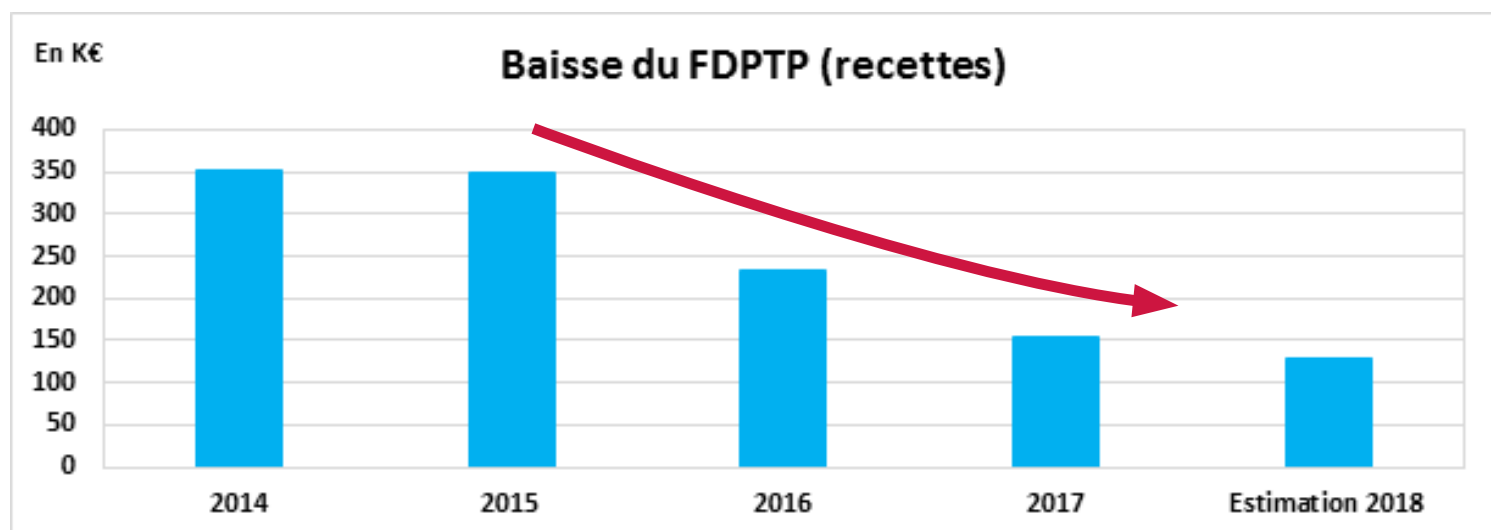
📌 La perte progressive forte du FDPTP, Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle

Au titre de ce fonds, Maule est classée commune défavorisée (rurale et sans entreprises de taille importante), ce qui la rend éligible.

De ce fait, la commune reçoit chaque année du Conseil départemental une dotation décidée par l'Etat au titre du Fonds Départemental de Péréquation de Taxe Professionnelle, ou FDPTP.

En 2018, le Gouvernement a décidé de baisser le montant global à répartir entre les communes des Yvelines, pour la 3^{ème} année consécutive.

Concrètement, la commune de Maule ne percevra que 129 K€, soit une perte cumulée d'environ 223 K€ en 4 ans, représentant à elle seule un équivalent aujourd'hui en augmentation d'impôts (TH et TF) de 5,6% par an si nous le répercutions intégralement.



Une perte de 37% du FDPTP en 4 ans qui représenterait un équivalent de +5,6% d'impôts locaux.

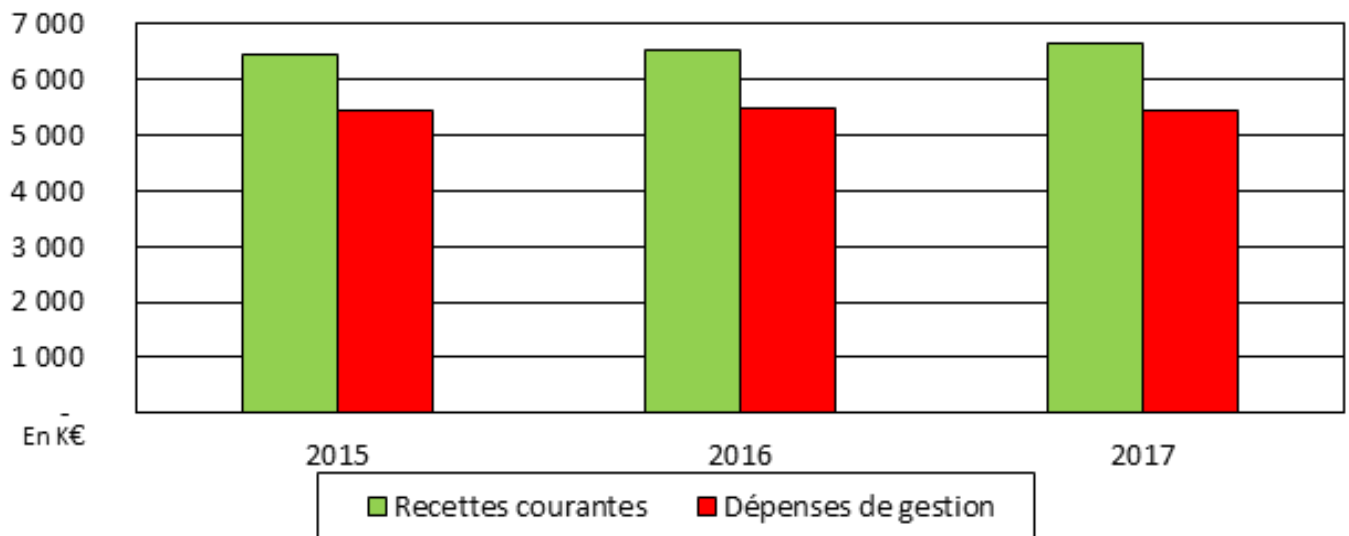
On peut véritablement s'inquiéter de l'évolution de ce fonds pour les années à venir.

LE BUDGET 2018

➔ **Malgré cette poursuite du désengagement de l'Etat en 2017, Maule conserve une gestion saine.**

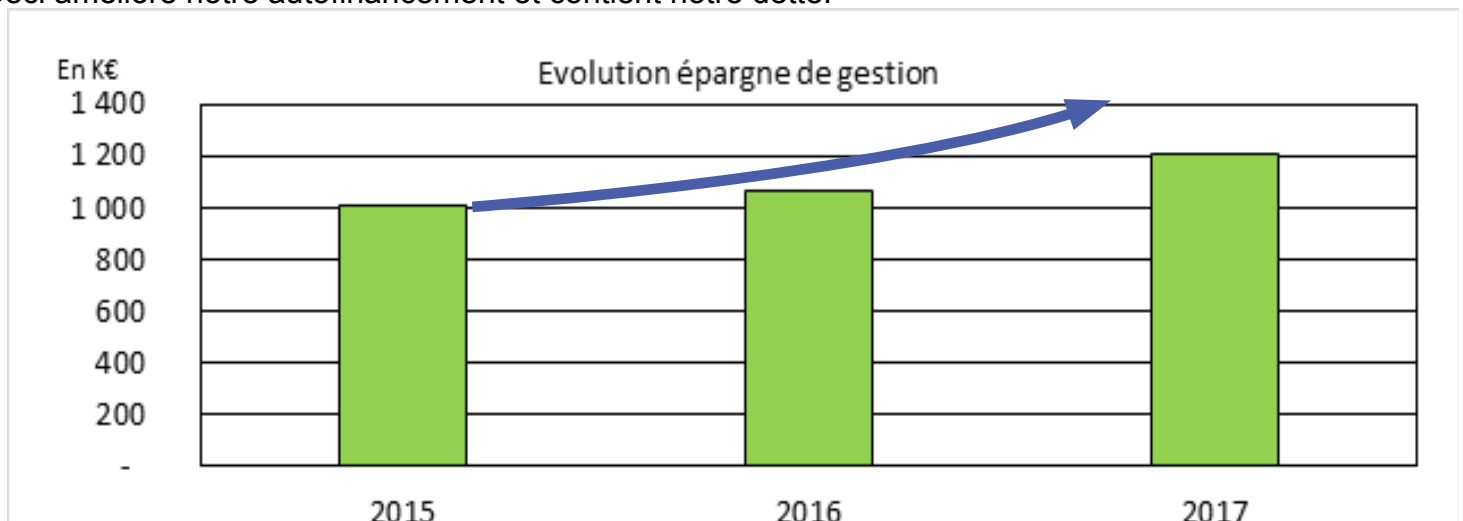
Des dépenses de fonctionnement maîtrisées, en baisse de 0,8%

Ceci traduit l'effort réel fait par la commune en matière de limitation et de maîtrise des dépenses.



L'épargne de gestion est en hausse de 14%

Ceci améliore notre autofinancement et contient notre dette.



➔ **La hausse des taux de fiscalité de 1,4% en 2017 a été modérée, couvrant seulement 1/3 des pertes dues à l'Etat (dotations, FDPTP) ; le reste, les 2/3, a été financé par les économies faites par la commune.**

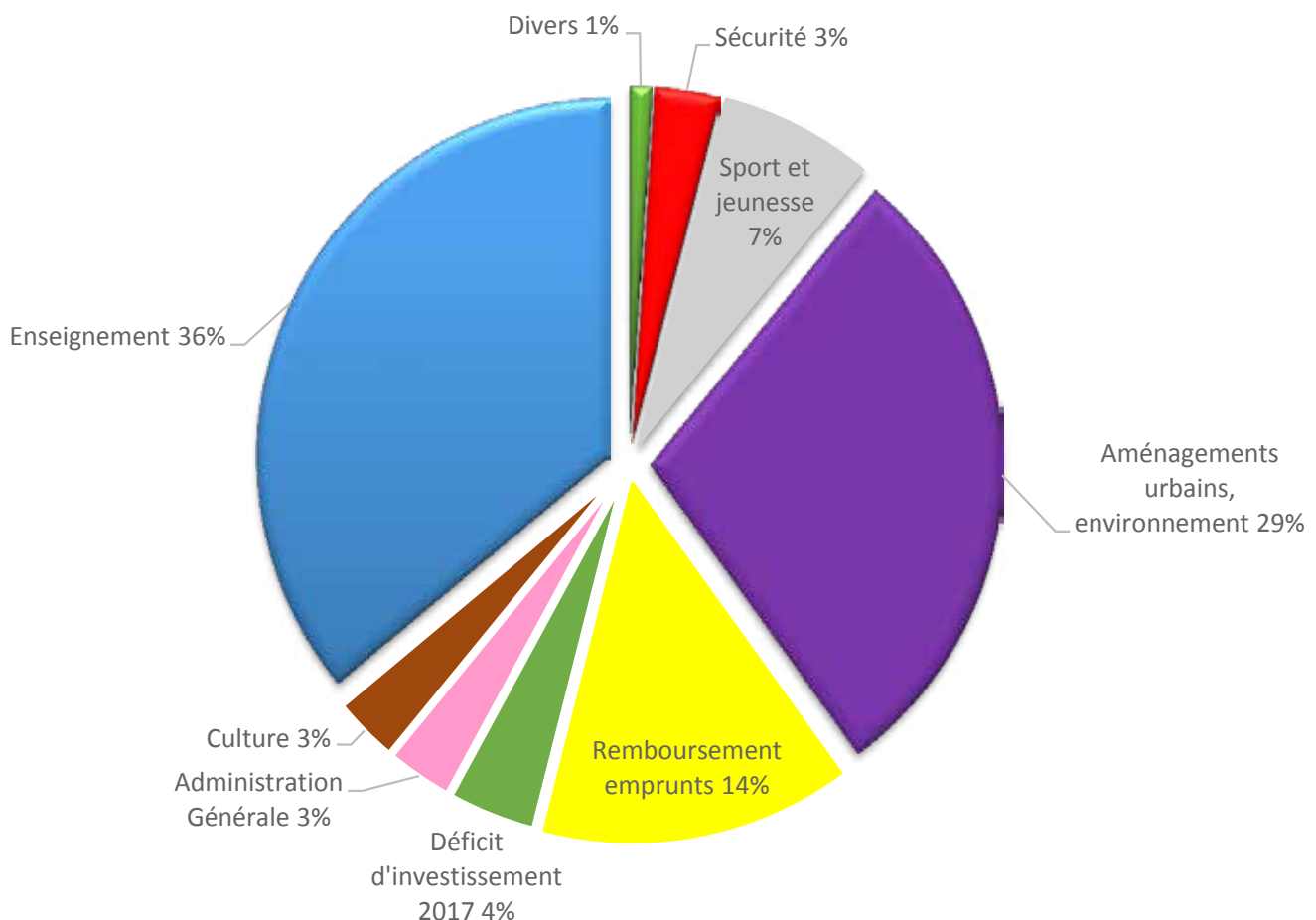
LE BUDGET 2018

➔ **2018 : maintien d'une gestion rigoureuse et poursuite d'un programme d'investissement ambitieux**

Aussi, les orientations budgétaires décidées sont :

- Faire face aux désengagements persistants de l'Etat
- Contenir les dépenses de fonctionnement comme les années précédentes
- Préserver une épargne de fonctionnement suffisante
- Limiter au maximum le recours à la fiscalité : + 0,9% sur les taux
- Maintenir notre bon niveau de service aux Maulois
- Poursuivre les projets d'investissement et de développement
- Maintenir le patrimoine en bon état
- Maintenir un endettement raisonnable et maîtrisé compte tenu de la reprise de nos investissements.

Dépenses investissements par secteur en 2018



LE BUDGET 2018

➔ 2018, principales réalisations budgétées :

- Poursuite de la rénovation du groupe scolaire Coty – tranche 2018 : 1 200 000 € (charpente, toiture, remplacement des 2 chaufferies, isolation, couloirs, salles de classe...)
- Rénovation complète du terrain d'entraînement de football Radet : 204 000 €
- Remplacement des ensembles de fenêtres et de la chaudière groupe scolaire Charcot : 192 000 €
- Acquisition d'un lot composé d'un terrain, d'une maison et d'un hangar rue d'Agnou, à diviser en 3 lots dont 2 seront immédiatement revendus. Le 3^{ème} lot conservé, contient le hangar qui servira de nouveau lieu de stockage pour les services techniques, dont les locaux actuels arrivent à saturation. Coût net de l'opération (c'est-à-dire après revente) de l'ordre de 150 000 €
- Entretien général des 23 km de voirie (hors chemins ruraux) : 120 000 €
- Revêtement de la chaussée rues St Charles et Victoria May : 96 000 €
- Travaux de réfection Chemin de Bazemont et Chemin de Poissy : 92 400 €
- 1^{ère} tranche de travaux de réfection et d'engazonnement des trottoirs à la Cauchoiserie : 72 000 €
- Aménagement du parking provisoire de la gare : 30 000 €
- Aménagement de parkings rue du Clos Noyon : 12 000 €
- Réfection du revêtement de la chaussée place du Coteau Fleuri : 9 600 €

➔ Tous ces investissements sont réalisés grâce aux financements suivants :

- Subventions et dotations provenant essentiellement du Département, de la Région et beaucoup plus faiblement de l'Etat : 39%
- Autofinancement (épargne communale) : 33%
- Cessions du terrain pour la maison médicale et revente de 2 lots sur 3 du terrain acheté rue d'Agnou : 15%
- Emprunts : 13%



LE BUDGET 2018

➔ **Parallèlement, les autres principaux projets pour la qualité de vie de la commune seront terminés d'ici fin 2020 :**

- Construction de la maison médicale territoriale en centre-ville en 2019
- Construction d'une résidence inter-générationnelle : travaux débutés en septembre 2017
- Construction de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : la construction débute en juin 2018



EHPAD de la fondation Partage et Vie



Maison médicale territoriale (architecture en cours d'élaboration)



Résidence "Harlay de Sancy", réalisée par Les Maisons de Marianne

LE BUDGET 2018

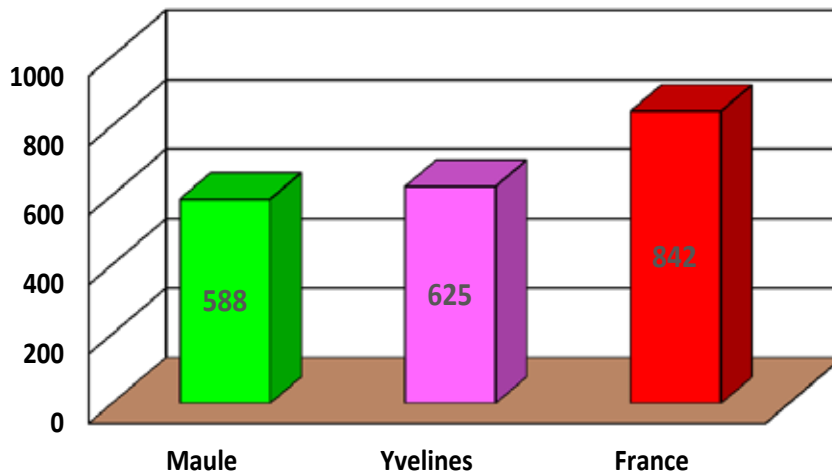
➔ **Notre endettement est faible et pour la 5^{ème} année, la commune se désendette.**

L'endettement maulois ne cesse de s'améliorer depuis 5 ans avec une baisse de 29% sur la période.

Maule a diminué en 2017 de 11% son endettement long terme. Il reste significativement inférieur à la moyenne nationale de la strate et est même devenu inférieur à la moyenne départementale.

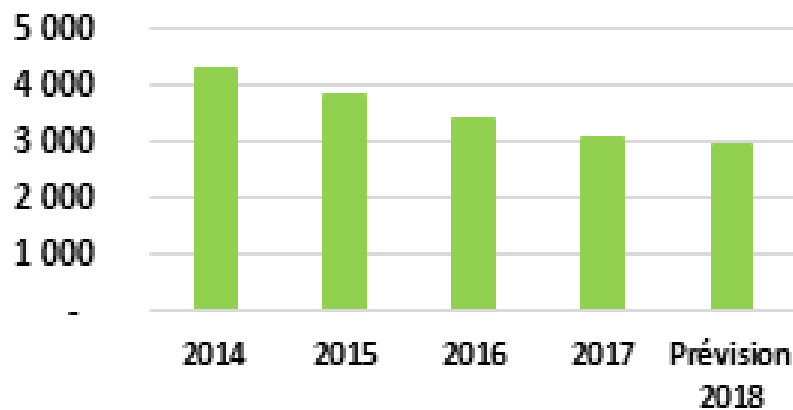
Enfin, l'endettement à long terme de Maule est au plus bas depuis 20 ans.

Dette long terme en €/habitant



En K€

Dette long terme



LE BUDGET 2018

Du côté de notre Communauté de Communes Gally-Mauldre :

En 2018 comme en 2017, la CCGM subit de plein fouet plusieurs décisions de l'Etat :

- Baisse des recettes de dotations : - 33 K€
- Suppression de la recette de dotation de compensation de perte de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : - 200 K€
- Hausse du prélèvement FPIC : + 65 K€

Au total, la CCGM va être confrontée à un besoin de financement d'environ 298 K€ en 2018.

Malgré ce besoin, la hausse du taux de taxe d'habitation et de taxe foncière ne sera que de 2% (ce qui équivaut à une hausse de 1% du taux maulois).

Concernant le taux de la taxe sur les ordures ménagères, il sera pour les Maulois de 9,10% en 2018 soit une baisse de 8,63%.



➔ Conclusion

Malgré toutes les contraintes, la commune maintient le cap avec une situation et des résultats sains.

La commune de Maule maintient sa gestion vertueuse compte tenu de la pression énorme exercée par l'Etat depuis 5 ans maintenant, des économies déjà faites en fonctionnement et de l'optimisation des subventions obtenues pour nos investissements :

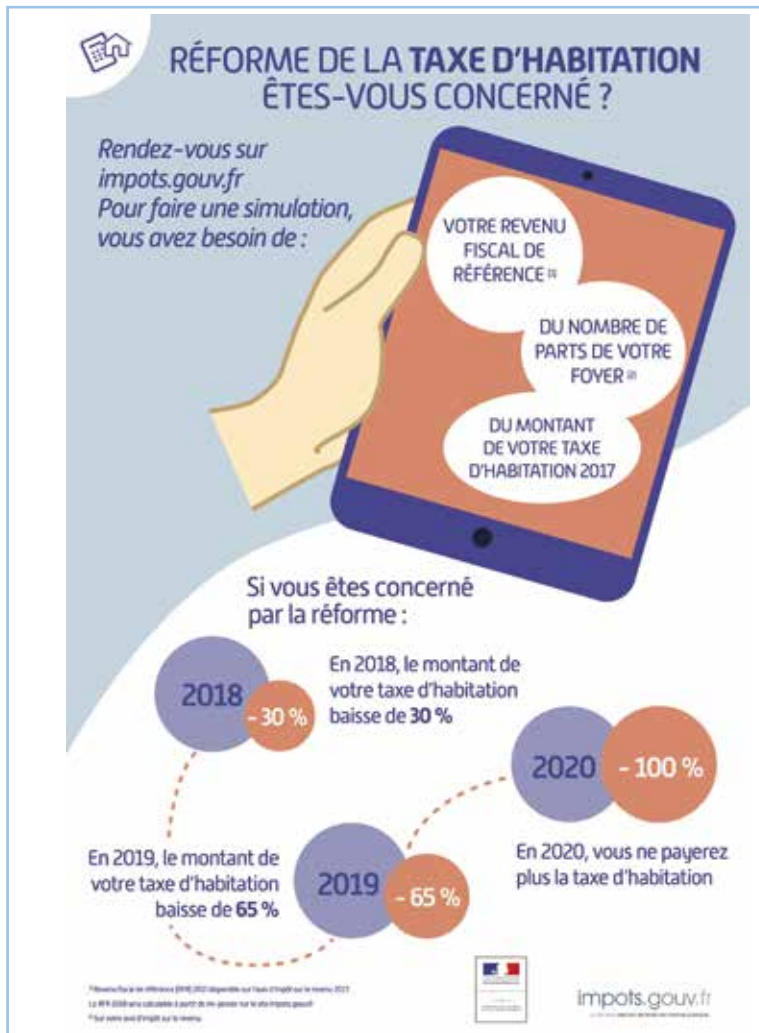
- Le recours à la fiscalité est très mesuré et reste très inférieur aux recettes que l'Etat ne verse plus et aux prélèvements qu'il impose à Maule.
- Tous les services ont été mis à contribution afin de contenir les dépenses
- Aucun service ou prestation à la population n'est supprimé. Ils sont tous maintenus malgré l'accumulation de nos contraintes
- Notre autofinancement est maintenu, voire s'améliore
- Notre programme d'investissement dépasse 3,1 M€ HT, incluant la plus grosse phase de rénovation du groupe scolaire Coty
- Nos autres principaux projets (EHPAD, maison médicale, résidence intergénérationnelle) se poursuivent.
- L'endettement communal à long terme est très raisonnable (nos ratios d'endettement sont déjà largement inférieurs aux moyennes nationales et départementales des communes de 5 000 à 10 000 habitants), et aura baissé d'1/3 de 2014 à 2018 (notre capacité de désendettement est excellente à 2,8 ans).

La faible augmentation des taux communaux et intercommunaux sera compensée par la baisse de la taxe sur les ordures ménagères.

En ce qui concerne la part départementale de la taxe foncière, elle n'augmente pas cette année, et baissera probablement d'ici 2020.

LE BUDGET 2018

ZOOM SUR LA REFORME DE LA TAXE D'HABITATION



La taxe d'habitation va être progressivement supprimée pour une partie des contribuables pendant trois ans, entre novembre 2018 (période à laquelle cette taxe est prélevée) et novembre 2020 : en 2018, elle baissera de 30 % pour les foyers fiscaux concernés, puis de 65 % en 2019 et enfin de 100 % en 2020.

Pour bénéficier de cette baisse de taxe d'habitation, votre niveau de ressources ne doit pas excéder 27 000 € de revenu fiscal de référence (RFR) -- indiqué sur votre déclaration de revenus -- pour un célibataire et 43 000 € pour un couple.

Le seuil monte à 49 000 € pour un couple avec un enfant, 55 000 € pour un couple avec deux enfants.

Suite à cette réforme, 44% des ménages maulois paieront toujours leur taxe d'habitation en 2020 (contre 20% en moyenne en France).

Pour les autres 56%, l'Etat compensera la commune de cette exonération.

Mais pendant combien de temps ?

Là est notre inquiétude lorsque l'on voit le devenir des anciennes compensations.

Et en échange de quel autre impôt ? Personne ne le sait encore.



Résidence labellisée « Les Maisons de Marianne »

Vivre ensemble



Perspective de la future résidence

La construction de la future résidence Coopération et Famille labellisée « Les Maisons de Marianne » vient de débuter rue d'Agnou. Elle accueillera ses premiers résidents en milieu d'année prochaine.

Cette résidence à loyers modérés, en apparence classique, cache une particularité : tout y est pensé pour favoriser l'entraide et la convivialité entre voisins, et faciliter le maintien à domicile des plus âgés.

Un grand Espace Convivialité au rez-de-chaussée permet aux résidents de tous âges de se retrouver, de partager leurs passe-temps favoris et de participer aux animations gratuites qui leur sont proposées toute l'année. La coordinatrice « Les Maisons de Marianne » veille à créer un espace de vie accueillant ouvert à tous ! Les résidents peuvent également compter sur la présence d'un gardien et l'implication du bailleur social, Coopération et Famille, dans le bien-être de chacun.

Au-delà des logements adaptés aux Séniors et à la perte d'autonomie, plusieurs services optionnels facilitent le maintien à domicile des résidents les plus fragiles : un dispositif de téléassistance à domicile, des visites de courtoisie assurées par le gardien, une assurance en cas de panne domestique et une extension de garantie sur l'électroménager de moins de 7 ans.

Selon leurs besoins, les résidents peuvent également faire appel à des services à domicile sélectionnés, au sein de la commune de Maule par Maisons de Marianne Services, pour leur qualité et leur tarif avantageux : aide à domicile, coiffure, esthétique, portage de repas, portage de courses, etc.

Bien plus qu'un toit, une résidence « Les Maisons de Marianne » est un lieu de vie où il fait bon vivre de 7 à 97 ans !

REUNION PUBLIQUE DE PRESENTATION

Une réunion publique de présentation de ce projet se tiendra en septembre, le lieu et la date vous seront précisés dans le Maule Contacts de juillet-août.



Exemple d'Espace Convivialité au rez-de-chaussée de la résidence



Fabrication de cosmétiques bio par petits et grands



Fête annuelle de la résidence



Bonne Fête maman

**Samedi 26 mai
de 10h à 13h
sur le marché
de Maule !**

**Cartes à gratter
de nombreux lots
à gagner !**

**Vente d'objets
de créatrices**
céramique, objets déco,
bijoux, création
couture, maille

**Les commerçants du centre-ville
et du marché fêtent les Mamans**

1852 le pont de la Bellique : un investissement durable



Le pont en 1910



Le pont en 2018

Ce samedi 21 juillet 1852, la municipalité de Maule inaugure la pose de la première pierre du nouveau pont de la Bellique.

Les archives municipales en rendent compte en ces termes : « L'an 1852, le samedi 21 juillet à 10h du matin. Pour le gouvernement du Prince Louis Napoléon Bonaparte, monsieur le comte de Marsault étant préfet du département de Seine-et-Oise, a été posée la première pierre pour la reconstruction du pont de la Bellique, chemin n° 16.

En exécution d'une délibération du conseil municipal de la commune de Maule prise sous la présidence de Monsieur Guidon, maire, le 4 mai 1851 et où se trouvaient Messieurs Guitel aîné, adjoint, Luce, Fosse fils, Marcq, Lorin, Filassier, Parmentier, Renard, Gilbert, conseillers municipaux.

Et en présence de Messieurs Marcq, Parmentier, Renard, Guitel aîné, Lorin, Filassier, Luce, Gilbert, Langlois, Guyard et Guidon, maire. Qui ont signé le présent procès verbal ainsi que son expédition ; laquelle a été enfermée dans une boîte en plomb et scellée dans la première pierre formant assise à la gauche de la première arche en arrivant à Maule par la route départementale n° 5 (NDLR : l'actuel boulevard Paul Barré). Ce pont avait été construit entièrement en l'année 1811, en remplacement d'un autre en bois qui existait

après un premier pont en pierre. » Pour bien comprendre l'importance de cette cérémonie pour les Maulois, il faut se reporter 65 ans en arrière, juste avant la Révolution. Ce pont, que nous connaissons sous le nom de « la Bellique », autrefois le « Pont rouge » en raison de sa couleur, était bien utile à nos Maulois et à leurs voisins pour se rendre au marché. Toujours est-il qu'en 1788, il est en fort piteux état. En mars, l'assemblée municipale propose «*La reconstruction de notre pont appelé la Bellique sur lequel depuis deux ans il est arrivé plus de dix accidents ou bien d'être autorisés à le démolir.*»

Faute de moyens financiers, le pont sera reconstruit en bois.

Mais dès février 1803, le conseil municipal constate qu'il s'avère nécessaire de le reconstruire à nouveau et cette fois-ci en pierre. Le conseil estime en effet que l'entretien d'un pont de bois est trop dispendieux. De plus des malfaisants s'ingénient à saboter régulièrement les quelques réparations opérées au pont de bois. Par ailleurs le pont est trop étroit et les voitures qui se rendent au marché doivent effectuer un détour par le « grand chemin de Saint-Vincent ».

Faute de budget, ce n'est qu'en 1811 que ce pont sera réalisé, d'une largeur de trois mètres avec des parapets en pierre.

En 1851, le conseil se trouve à nouveau confronté à un besoin d'investis-

sement lié au pont. La commune s'est engagée dans un projet d'envergure consistant à terminer le chemin d'intérêt commun n°16 de Maule à Houdan par Richebourg, lequel se confond dans le village avec la rue d'Orléans et la rue du Ponceau et rejoint la route départementale n° 5 aux Moussets. Outre le pavage de ces rues, le projet comprend la création d'un nouveau pont en pierre à trois arches assez large pour que deux voitures puissent s'y croiser et la réalisation de trottoirs de part et d'autre du tablier dudit pont. Il est décidé de créer des parapets en fonte, plus étroits que ceux en pierre, afin de pouvoir élargir les trottoirs. C'est un budget global de 10 000 F auquel la commune doit faire face.

Nos édiles ne se doutaient sans doute pas que ce pont serait encore là en 2018. Du moins sa structure de base car son environnement a bien changé. Le moulin a disparu en 1897 remplacé par une imposante maison bourgeoise, le lavoir déplacé d'aval en amont en 1913 et supprimé en 1976 a cédé la place récemment à un charmant petit jardin public.

Jean-Claude Alexandre
Vice-président de l'ACIME

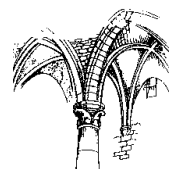
Sources : revues n° 37 et 38 de l'ACIME, A.D. des Yvelines,

CULTURE

ESPACE CULTUREL MARCEL TRÉBOIT

MUSÉE VICTOR AUBERT

Préhistoire, histoire, arts et traditions populaires



La Nuit Européenne des musées samedi 19 mai

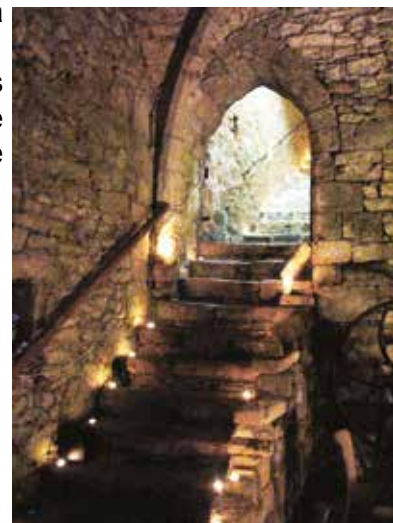
Comme chaque année, le musée participe à la Nuit européenne des musées.

De 19h à minuit, le musée vous ouvre ses portes et se laisse découvrir dans une atmosphère plus intime, la salle basse s'éclaire de torches.

A 20h et 21h30, Promenade nocturne commentée autour de l'ancien prieuré.

Ce soir-là, un moine réapparaît et vous entraîne dans le bourg de Maule tel qu'il l'a connu il y a des siècles !

Il finira sa promenade en retrouvant son prieuré dans la salle basse du XIII^e siècle.



L'OBJET DU MOIS



Ce sceau représente l'agneau pascal. Il est bordé d'une légende en latin.

L'utilisation d'un sceau pour signer, marquer, authentifier un document ou un objet, existe depuis plusieurs milliers d'années. Il a d'ailleurs précédé l'apparition de l'écriture. La pratique du sceau en cire se développe au Moyen Age, dès le XI^e siècle. Le droit au sceau va ensuite s'étendre à l'ensemble de la société médiévale au cours du XIII^e siècle. Seigneurs, marchands, hommes d'Eglise, mais également des villes en sont dotés. Il constitue un signe d'identité, une signature. Le sceau féminin, lui, apparaît dans la haute aristocratie à partir du milieu du XII^e siècle.

L'homme au Moyen Age s'identifie donc à un groupe : sa ville, sa corporation, sa famille. Les sceaux, par leurs représentations, nous renseignent alors sur la société médiévale et ses mentalités. Illustrée de nombreux moulages et de documents d'archives originaux, c'est ce que retrace l'exposition, présentée au musée, en s'attachant particulièrement aux seigneurs des Yvelines et à leurs territoires.

Voyage à travers les sceaux du Moyen-Âge

Du XII^e au XV^e siècle

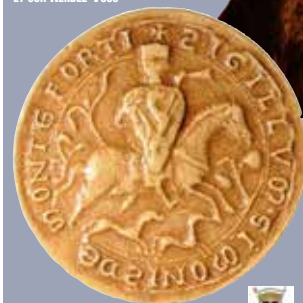
EXPOSITION

Du 19 MAI
AU 05 AOÛT 2018

MAULE

Musée Victor Aubert
24 rue Quincampoix
Tel. : 01 30 90 61 49

HORAIRES : 15h - 18h
MERCREDI, 1^{ER} SAMEDI ET
1^{ER} DIMANCHE DU MOIS
ET SUR RENDEZ-VOUS



Une exposition réalisée en partenariat entre l'ABRACHIME (Association de recherches archéologiques et de conservation historique du canton de Montfort l'Amaury et son environnement), et le CEMAJMA (Centre national de recherche sur les jetons et méreaux du Moyen-Âge), avec le soutien du Conseil départemental des Yvelines.

Ouverture du musée

L'entrée du musée est gratuite pour tous !

Ouvert chaque mercredi et le premier samedi et dimanche du mois de 15h à 18h. Visite libre ou commentée.

En dehors de ces heures, possibilité de visites sur rendez-vous. Pour les groupes la visite du musée peut être complétée par celle de l'église. L'animation du musée est confiée à l'ACIME.

Contact : museeaubertmaule@free.fr ☎ 01 30 90 61 49

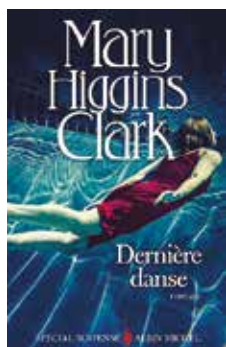
26 Retrouvez-nous sur le nouveau site du musée, sur votre PC, tablette ou téléphone !

CULTURE

ESPACE CULTUREL MARCEL TRÉBOIT



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
24 rue Quincampoix 78580 MAULE
☎ 01.30.90.80.51

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
- samedi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
Tarif annuel : 10 € par personne

Céline Rallon
Responsable de la bibliothèque municipale

VIE ASSOCIATIVE



SAMEDI 26 MAI 2018
19H30

LA MAULOISE
PRÉSENTE
CONCERT LIVE

ROCK'N'BEER
SINCE 2013


AVEC
Black Cover
CLASSIC ROCK COVERS

AVEC
KEITEL
DJ ROCK / ELECTRO

BIÈRES ARTISANALES
LA MAULOISE

RESTAURATION
TOLMÉLÉ

SALLE DES FÊTES DE MAULE
ADHÉRENT : ENTRÉE GRATUITE - NON-ADHÉRENT : 5€
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.




11 au 16 JUIN

SEMAINE PORTES OUVERTES

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La gym pour le plaisir et la santé adaptée aux Adultes et aux Seniors

Renforcement musculaire, coordination, assouplissements, étirements, Pilates, Stretching postural, Body Zen ...



Gymnase Saint Vincent
(Entre la caserne des Pompiers et l'école)
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi. (matin ou soir)
Renseignements :
06 11 57 04 68
usm.gv.rp.maule@free.fr

VENTE DES PLACES AU PUBLIC LE 26 MAI 2018 DE 9h30 A 12h30 DANS LE HALL DE LA SALLE DES FETES.



K DANSE - SPECTACLE 2018
Chorégraphie & mise en scène : Ludivine Brousse

IMAGINA
D A N S E

VENDREDI 15 JUIN
20H30
SAMEDI 16 JUIN
15H00 & 20H30
DIMANCHE 17 JUIN
15H00

Salle des Fêtes "Les 2 Scènes" de Maule
Renseignements : 06 07 73 11 71



VIE ASSOCIATIVE

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS SECTION DE MAULE



CENTENAIRE DE l'Union Nationale des Combattants 1918-2018



Mardi 8 Mai 2018

Grande manifestation au parc Fourmont de 10h à 18h

- **Baptême de l'air d'hélicoptère :**
prestation payante
les inscriptions et pré-paiements
se feront en ligne au
www.hege-helicoptere.com/unc-maule-2018,
et sur place (45€ par personne).



- Cérémonie patriotique à 11h30 suivie d'un vin d'honneur de la municipalité

- **L'association UNIVEM** présentera des véhicules
militaires anciens de la seconde guerre mondiale,
plus camp militaire et ballades dans certains véhicules.

- Présence sur le stand de l'UNC de *Monsieur Bruno RENOULT*,
écrivain et historien (2ème guerre mondiale),
présentation de livres et dédicaces.



- Stand de la section des Anciens Combattants de Maule

- Stand «Les amis de la gendarmerie»

- Démonstration de la gendarmerie : maître-chiens, peloton de sécurité et d'intervention,
cavaliers de la gendarmerie à cheval, technicien en identification criminelle
(démonstration PSIG)

- Stand sapeurs-pompiers avec diverses démonstrations

- Stand de la Croix-Rouge (initiation au défibrillateur et massage cardiaque)

- Stand de l'ACIME

- Stand restauration



Merci à nos partenaires : le Département des Yvelines, la mairie de Maule, l'Association Nationale des Conseils Financiers ANACOFI, Les Deux Gourmands, Valoris Expert, IAD Immobilier, ANGIE imprimeur.

Exceptionnellement la cérémonie du 8 mai se déroulera au parc Fourmont, le dépôt de gerbes se fera à partir de 11h30 suivi du vin d'honneur offert par la municipalité.

VIE ASSOCIATIVE



Édition 2017-18

École de Musique de Maule

CONCERT

de
FIN D'ANNÉE

VENDREDI 22 JUIN

20 HEURES

Salle des fêtes de
Maule
Entrée libre

www.musiquemaule.com

LES PITCHOUNS

garderie multi-accueil à Maule

Inscriptions
rentrée
2018

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION *sur place*

à partir du 3 Mai 2018

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 11h30 et de 14h30 à 16h

RETOUR DES DOSSIERS COMPLETS *sur place*
avant le 22 juin 2018

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Nous accueillons les enfants de 9 mois à l'entrée à l'école, pour la durée choisie, les lundis, mardis, jeudis & vendredis, **d'une demi-journée par semaine à plusieurs journées complètes.**

Nos tarifs sont ceux d'une crèche publique, subventionnée par la CAF et la mairie (de 0.21 € à 2.92 € de l'heure, couches et repas compris. Cela ouvre droit à une réduction d'impôt pour garde d'enfants.)

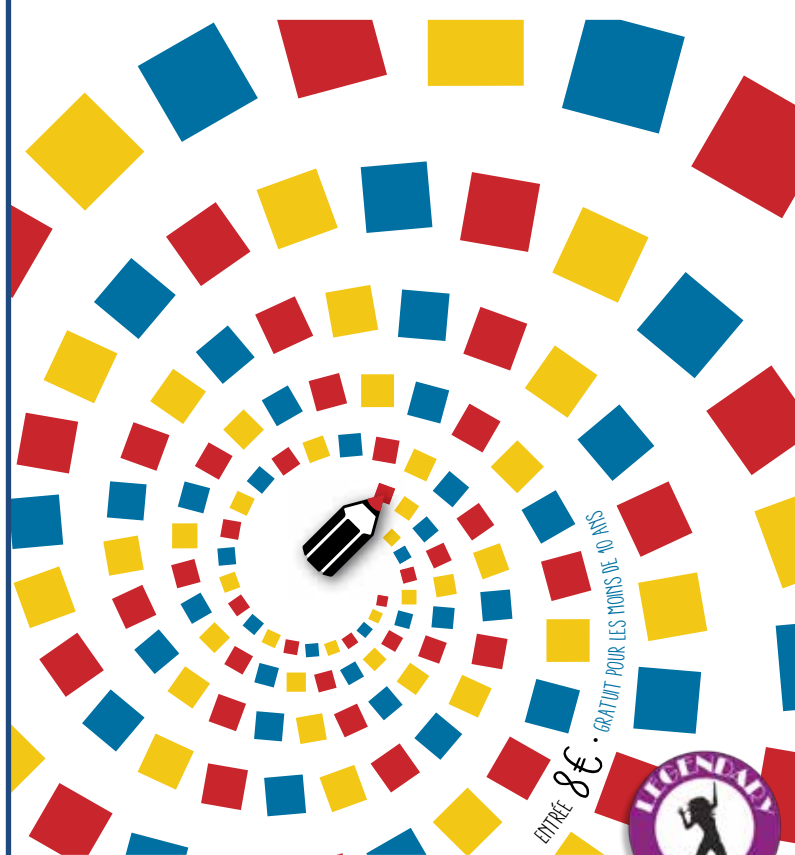
Pour tout renseignement, contactez-nous au 01 30 90 94 69
les-pitchouns@wanadoo.fr - Allée de Carnoustie à Maule



LEGENDARY & COMPAGNIE PRÉSENTE

VORTEX

RENDEZ-VOUS
LES 18 & 19 MAI À 20H30
VENDREDI SAMEDI
À LA SALLE DES FÊTES DE MAULE



INFOS [HTTPS://LEGENDARYETCOMPAGNIE.WEBNODE.FR/](https://legendaryetcompagnie.webnode.fr/) & [f LEGENDARY & COMPAGNIE](https://www.facebook.com/legendaryetcompagnie/)

Legendary & Compagnie vous présente son second spectacle : Vortex

L'équipe de l'association Legendary & Compagnie aura le plaisir de vous retrouver le vendredi 18 mai et samedi 19 mai prochains, à la salle des Fêtes de Maule, pour vous présenter son nouveau spectacle intitulé Vortex.

Avec cette année 35 enfants inscrits, les metteurs en scène Sam Megnassan et Clément Picque vous promettent un show encore plus impressionnant que celui de l'année passée, mêlant danse, théâtre et vidéo.

Nous comptons sur votre présence !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet

<https://legendaryetcompagnie.webnode.fr/>

ou notre page Facebook

<https://www.facebook.com/legendaryetcompagnie/>

VIE ASSOCIATIVE

EVERYSING
présente
son spectacle de chant



Samedi 30 juin 2018 / Salle des fêtes de Maule
De 16h à 20h30 environ
Ouverture des portes à 15h30 / Entracte de 20 min
Places 10 euros (prix unique spectacle + 1 boisson)



Sponsors : OPTIMHOME Lise GUINOT / EL BARRIO / L'ŒUVRE DU TEMPS /
PIZZA PRESTO / BERNARD VILLIERS ARCHITECTE / SUSHI HOME / POMPES
FUNEBRES PADEL / MAULE OPTIQUE / LE CARDINAL RESTAURANT /
AURE & ANA / AXEO SERVICES MAULE / COLAS CHOCOLATIER / DOMY

La Clef du Bonheur en partenariat
avec l'AFPS présente

Le Huitième Rassemblement

des élèves Suzuki
en Ile de France



Les Yvelines
Dimanche 6 mai 2018
Salle des Fêtes de Maule



E-mail: suzukicordes@gmail.com
<http://suzukimusic.wordpress.com/rassemblement-2018>
 <http://suzukimusic.wordpress.com/rassemblement-2018-eng>

Randonnée et visite

Le Comité de Jumelage de Maule et de la Vallée de la
Mauldre et Aulnay-Rando vous proposent



Dimanche 24 juin 2018

aux Vaux de Cernay



- ✦ Rendez-vous à la salle des Fêtes de Maule, pour un départ en covoiturage à 9h00 (Frais à partager : 10€ par voiture).
- ✦ Départ des Vaux de Cernay à 9h45 pour une rando de 2h30 (8-9km) organisée par Aulnay-Rando.
- ✦ Prévoir un pique-nique. Apéritif offert.
- ✦ Après-midi, visite guidée de l'abbaye des Vaux de Cernay (5€ pour les adhérents du jumelage ou d'Aulnay-Rando - 12.50€ pour les non-adhérents)



Inscription obligatoire auprès de Michel Contet : 06-10-10-66-90 ou michel.contet@wanadoo.fr

Paiement à l'avance de la participation à la visite guidée par chèque à l'ordre du CJMVM ou virement iban sur FR76 3000 4008 7300 0084 3444 154 en mentionnant dans le libellé " Sortie Vaux de Cernay + votre nom "

Date limite d'inscription : 18 juin

Plus d'information sur <http://cjmvm.free.fr>

VIE ASSOCIATIVE

→ LES BEAUX-ARTS

LES STAGES 2018

Adultes : Peinture avec Laetitia Ruquier
- 24 et 25 mai

Adultes : Modelage - sculpture avec Claire Deschamps
- 14 et 18 mai

Enfants à partir de 6 ans : Loisirs créatifs
avec Eugénie Riou de 13h30 à 16h
- 9 au 13 juillet
- 27 au 31 août

Enfants à partir de 6 ans :
Dessin avec Eugénie Riou de 16h à 18h
- 9 au 13 juillet
- 27 au 31 août

EXPOSITION 2018
9 et 10 juin
parking de la mairie
10h - 18h

Renseignements et inscriptions :
aecazin@orange.fr ou 06.63.40.36.26
Page Facebook Beaux arts de Maule

→ L'ACIME VOUS PROPOSE

EN MAI

Samedi 24 mai

Traversée de Paris de la Porte de la Villette au Parc Montsouris

Michel LAHAIE vous fera traverser Paris du nord au sud (19 km).

Passant par la butte Chaumont, le Marais, le quartier Latin ou encore la rue Mouffetard, la Butte aux cailles, il commentera ce Paris si divers.

Participation aux frais : 2€ - Adhérents et conjoints : 4€

EN JUIN

Samedi 9 juin

Une journée à Dourdan

Le matin, visite du château. Construit par Philippe Auguste, ce château du XIII^{ème} siècle contient encore de nombreux vestiges : fossés, tours, donjon. Après le déjeuner visite de la ville qui a conservé des remparts et des tours du Moyen Age. L'église Saint-Germain d'Auxerre est presque aussi grande qu'une cathédrale et les halles datent de 1822.

Possibilité de covoiturage organisé lors de l'inscription

Participation aux frais (conférencière et déjeuner) : 42€

Adhérent : 35€ - Conjoint adhérent : 39 €

Pour ces deux visites, inscription obligatoire : asso.acime@laposte.net 06 12 93 41 50

L'ACIME ça marche !

Reprenant les promenades que nous organisons autrefois, dans le cadre des *Journées Patrimoine de Pays*, nous vous proposons :

"Le 16 juin, on regarde la Vallée de la Mauldre"

Promenade de 7 km. Nous commenterons le parcours et ferons une lecture du paysage.

Partant de Maule, nous monterons sur le plateau en direction d'Aulnay pour nous diriger ensuite vers Bois Henry d'où nous rejoindrons notre point de départ.

Rendez-vous à 14h 30 à l'angle du boulevard des Fossés et du Chemin Vert.

Nous vous attendons en famille, avec vos amis pour un après-midi de partage. Ouvert à tous.

Pour une meilleure organisation, inscription souhaitée : asso.acime@laposte.net 06 12 93 41 50



La Butte aux cailles



Versant est de la vallée

VIE ASSOCIATIVE

L'Association Musicale Mauloise vous présente

SOIRÉE CABARET

VENDREDI 8 JUIN 20H

Salle des fêtes de Maule



conducted by Pascal Trogoff



Jean-Baptiste Diot



Daniel le magicien



Hanno Burger

TARIF UNIQUE 3€

Boissons sur place en supplément

PARTICIPATION DE L'ORCHESTRE DE LA SAINT LOUIS DE POISSY
DIRECTION : NOURDINE DJAHIECHE

Réservations : cabaretmaule@gmail.com



Avec le soutien de la mairie de Maule et de l'AMM
Idée originale : Pascal Trogoff
Régie son et lumière : Martin Pirot

VIE ASSOCIATIVE

TRADITIONNEL MECHOUI AU CHAMP DE TIR

organisé par

L'Association Amicale des Anciens Elèves des Ecoles Publiques de Maule



ADHÉRENTS ET AMIS

NE MANQUEZ PAS CE RENDEZ-VOUS

DIMANCHE 24 JUIN 2018

A PARTIR DE 12 HEURES

Participation :

Adhérent : 28 € - Non Adhérent : 32 € - Moins de 13 ans : 15 €

Inscriptions avant le 17 Juin 2018

impérativement par courrier à Michel ALEXANDRE 5, rue du Buat - MAULE - 78580

Des questions ? tél. : 06 81 25 60 11 ou email : contact@aaemaule.fr

AVIS A LA POPULATION #1

Nous serons le 26 mai à la soirée ROCK'n BEER de l'ABAM pour vous enchanter les papilles.



AVIS A LA POPULATION #2

Le festival tel que vous le connaissez, avec ses concerts sous chapiteau, sa clairière décorée, ses spectacles, aura lieu en mai 2019.

AVIS A LA POPULATION #3

Parce qu'on aime proposer quelque chose au mois de septembre, parce qu'on a envie de tester de nouvelles choses, on vous concocte une semaine surprise du 9 au 16 septembre 2018 :

- On va tâcher de vous faire découvrir ou redécouvrir certains endroits de Maule.

- On va définitivement prouver que Touméle ne peut pas être réduit à du boom boom et qu'on sait aussi caresser les oreilles.

- On va proposer des concerts et des spectacles à différents endroits de la ville, dans les écoles, mais aussi dans d'autres communes de Gally Mauldre.

- On va vous mijoter une grande soirée bal à la salle des Fêtes ainsi qu'une délicieuse nuit du conte.

Le programme complet des festivités vous sera bientôt dévoilé.

AVIS A LA POPULATION #4

Nous sommes à la recherche d'amateurs en couture afin de réaliser un gigantesque patchwork qui sera utilisé pour la décoration des événements de l'association.

Des ateliers collectifs vont être organisés jusqu'au mois de septembre.

Contactez Yvette au 06 42 84 48 45 afin d'être tenus informés des occasions de participer à cette nouvelle aventure.

ACTUALITES JEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS

PLANETES JEUNES

ÉTÉ 2018



VACANCES D'ÉTÉ : Du 9 juillet au 31 août 2018

INSCRIPTIONS:

MAULOIS : DU 7 MAI AU 17 JUIN

CCGM : DU 21 MAI AU 17 JUIN

Pour faire l'inscription de vos enfants pour les vacances :

Remplir la fiche sanitaire jaune 2017/18 (si ce n'est pas déjà fait !)
Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les dates que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en compte.

NE SUPPRIMEZ PAS VOS EMAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE . TOUTE DEMANDE D'ANNULATION DOIT ETRE FAITE AU PLUS TARD LE 17 JUIN 2018

Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription.

Cet été Planète Jeunes vous accueillera à partir du lundi 9 juillet pour des vacances sous le signe de la bonne humeur et du fun.

Au programme, PJ beach (bataille d'eau, jeux de plage, pétanque, trampoline...), randonnées vélo et pédestre, parties de foot, volley, tennis, repas à thème (BBQ, mexicain...)

Les sorties seront aussi de la partie, qu'elles soient culturelles ou sportives, nous essaierons de satisfaire le plus grand nombre.

Ouverture des inscriptions le lundi 28 mai.

Amira, Julie, Amélie, Ervin et Julien vous attendent nombreux et nombreuses !!!



MATINEES PORTES OUVERTES

LE 26 MAI ET LE 16 JUIN 2018 DE 9H À 13H



Nos pôles de compétences :

- Bâtiment, efficacité énergétique,
- Énergie, transition énergétique, énergies renouvelables et intelligence des bâtiments,
- Connectivité, réseaux très haut débit, fibre optique et smart city,
- Fonctions supports, management, gestion, administration, commercial et entrepreneuriat.

L'ÉA | ITEDEC - 27, rue du chantier d'Hérubé - 78410 Aubergenville

Le campus est bien desservi par les transports en commun (bus : Lignes 18, 10, 19, 43 et 100). Depuis la A13 : sortie n°9, Flins-sur-Seine / Aubergenville.

Retrouvez nous sur www.ecole-lea.fr

MERCI DE NOUS CONTACTER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Accueil : 01 30 90 54 00 - brobert@ecole-lea.fr ou contact@ecole-lea.fr

SPORT

TENNIS CLUB DE MAULE

Préinscriptions saison 2018/2019

Les préinscriptions auront lieu le mercredi 6 juin de 14h à 17h et le dimanche 10 juin de 10h à 12h. Vous n'êtes pas licencié et vous voulez jouer avec votre enfant qui est à l'école de tennis ou avec quelqu'un qui est adhérent au club, nous proposons une offre d'adhésion à tarif préférentiel de 40€ avec une licence découverte pour une durée maximum de 3 mois à partir de la date d'enregistrement. Un certificat médical doit être fourni pour l'obtention de la licence. La condition : ne jamais avoir été licencié ou non licencié depuis 3 ans au moins. Cette offre vous permettra de découvrir nos installations et peut-être de vous inscrire pour le reste de la saison. Contact : tél. 01.30.99.79.66 Mail : tc.maule@gmail.com

LE COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLISME DES YVELINES

L'arrivée du 20^e Tour des Yvelines aura lieu à Maule le dimanche 20 mai en haut de la côte de Beulle.



L'USM MAULE CYCLISME

Tout d'abord avant de parler sport comme souvent je l'ai remarqué, ce sont les garçons les plus talentueux qui posent souvent le moins de problèmes au sein d'un club.

Respectueux, à l'écoute, pondéré, pas prétentieux, que des qualités, l'éducation des parents y est pour quelque chose sans aucun doute ... Bref cet aparté fait, **Maxime Garin notre cadet a encore brillé.**

Le théâtre de sa perf ? Lourdes.

C'était la 2^e manche de la coupe de France VTT et Maxime monte une fois de plus sur la boîte (il avait déjà terminé 3^e à Marseille) 3^e derrière Martin de Veloroc BMC et Guay d'Aix en Provence. Le maulois devance l'espagnol Barber, Riboulet de la Creuse, Tabary de Tour-nus 71 etc ... Que dire!... BRAVO



Prix d'équipe pour les seniors à Bernay, ça s'est joué serré à un point près ! Comme quoi, même pour des places lointaines il faut se battre jusqu'au bout ! Les conditions météo étaient exécrables et les coureurs ont eu un mérite fou d'aller jusqu'au bout.

Pierre HEROUIN

VIE ECONOMIQUE

GeM Emploi - Gally et Mauldre Emploi



<http://gem-emploi.org>

<http://adevm.org>

sur Facebook
GeM-Emploi

Contactez-nous :

Par mail

contact@gem-emploi.org

point-emploi@adevm.org

par téléphone

01.30.90.86.25

Dans nos locaux

**Place de la Mairie
78580 Maule**

Permanences le matin à
Maule, renseignez-vous.

Les après-midi,
sur rendez-vous dans les
différentes communes

Vous êtes une entreprise, une collectivité, un particulier à la recherche de compétences ?

Nous vous aidons à définir le poste et vous proposons les candidats répondant à votre besoin

Vous êtes demandeur d'emploi ?

Nous vous mettons en relation avec les entreprises, les collectivités, les particuliers recherchant vos compétences

Vous avez besoin d'un accompagnement pour vous présenter devant un employeur, une formation ?

Nous vous mettons en relation avec un coach ou vous orientons vers l'organisme approprié

Vous avez des difficultés à rédiger un CV, remplir des documents administratifs ?

Nous vous aidons à les renseigner ou mettons un ordinateur à votre disposition

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

Avec Dynam'Jeunes*, nous vous aidons à trouver une formation, un contrat en alternance, un emploi

Formations Bureautique, Fibre Optique...

Si vous souhaitez

- **de nouvelles opportunités de carrière**
- **vous rapprocher de votre domicile...**
- **ou tout simplement changer d'emploi,**

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches

Vous souhaitez vous initier ou vous perfectionner à l'informatique, dominer la messagerie, l'Internet, Word, Excel, maîtriser les formulaires "en ligne" demandés par les services administratifs ? GeM Emploi organise des sessions d'initiation à la bureautique gratuites et ouvertes à tous, les mercredis et jeudis matin.

Les métiers de la fibre optique vous intéressent (Chargé d'études, conducteur de travaux, installateur/monteur...)? GeM Emploi est partenaire de TDF et de l'EA ITEDEC pour vous orienter vers des formations adaptées et des métiers qui recrutent.

Contactez-nous au 01.30.90.86.25

GeM Emploi - Andelu, Aulnay-Sur-Mauldre, Bazemont, Chavenay, Crespières, Davron, Feucherolles, Herbeville, Maule, Mareil-sur-Mauldre, Montainville, Saint-Nom-La-Bretèche

VIE ECONOMIQUE

Postes à pourvoir (CDD, CDI, Jobs d'été...)

Nous avons de très nombreux postes à pourvoir !

Tous les détails sur notre site gem-emploi.org ou contactez-nous directement

Si les métiers vous attirent mais que vous ne disposez pas de toutes les compétences, des formations sont assurées pour plusieurs d'entre eux :

- **Jobs d'été (minimum 2 mois - cueillette, vente, magasinage...)**
- **Chargé d'affaire réseaux ENEDIS**
- **Conducteur de trains SNCF**
- **Automaticien, mécanicien, retoucheur, soudeur RENAULT**
- **Chef de cuisine, cuisinier, commis de cuisine SODEXO**
- **Infographiste (spécialiste PAO, environnement ADOBE)**
- **Installateur, chargé d'étude, responsable travaux Fibre Optique**
- **Ingénieur et technicien réseaux/Télécoms**
- **Gestionnaire logistique achats**
- **Géomaticien, développeur informatique**
- **Assistant de vie (aide à la personne)**
- **Instructeur du droit des sols**
- **Jardinier, paysagiste**
- **Défense Nationale (tous métiers, Air, Terre, Marine)**
- **Agent d'accueil**
- **Chargé d'insertion professionnelle**
- **Chargé de développement économique**
- **Employé de restaurant**
- **Employé de libre-service**
- **Hôte(esse) de caisse**
- **Commerciaux, vendeurs, télévendeurs**

GeM Emploi - Andelu, Aulnay-Sur-Mauldre, Bazemont, Chavenay, Crespières, Davron, Feucherolles, Herbeville, Maule, Mareil-sur-Mauldre, Montainville, Saint-Nom-La-Bretèche



PREMIERE PARTIE
L'ASSOCIATION
EVERYSING
A PARTIR DE 19H30

COLD SHOT
CONCERT
GRATUIT
LE 21 JUIN

à MAULE
place Ch. DE GAULLE
21H
ROCK & BLUES

Coldshot, c'est une bande de potes qui joue du Blues-Rock en revisitant les standards de Muddy Water, des Stones, en passant par Elvis.
Et si vous n'êtes toujours pas convaincus, venez au moins écouter des vietnamiens jouer du reggae...

Buvette et nourriture sur place Association ACAPALM SUSHI HOME
En partenariat avec :



Félicitations à la chocolaterie Colas et à la boulangerie Gouley qui ont toutes deux été récompensées par la médaille d'honneur de la Chambre des métiers et de l'artisanat des Yvelines pour leur savoir faire de qualité.

APPVPA

www.plainedeversailles.fr

Le Printemps de la 2018
PLAINE DE VERSAILLES

DÉCOUVRIR "LES UNIVERSITÉS DU GOÛT" GoldSciences
HISTOIRE NATURE PATRIMOINE

LE PRINTEMPS DES ARTS EN PLAINE
THÉÂTRE ET MUSIQUE



Plaine de Versailles

Exposition

Les énergies renouvelables

du lundi 26 mars 2018 au 1^{er} juin 2018



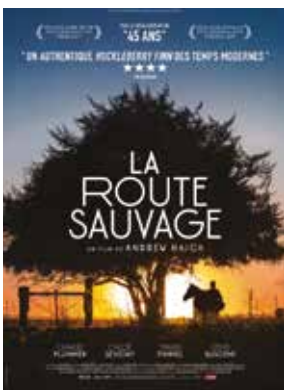
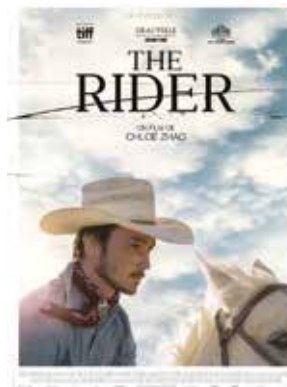
Rendez-vous à la Maison de la Plaine
33^{ter} rue Petits Prés
78810 FEUCHEROLLES
Lundi et Mardi : 9h-16h30
Mercredi au Vendredi : 9h-12h
Renseignements : 01 34 59 33 31



CINÉMA «LES 2 SCÈNES»

Consultez le programme du cinéma sur les 2 sites Internet :

<http://www.cinema-les2scenes.com> ou sur CCGM : www.cc-gallymauldre.fr



Cinéma intercommunal
«Les 2 Scènes»
Place Henri Dunant
78580 Maule
01.34.75.08.98
Email : cinema@maule.fr



Intervention de la liste « Mieux Vivre à Maule » lors du Conseil municipal du 26 mars 2018.

En préambule à notre intervention, nous tenons à signaler notre satisfaction de voir que les travaux de rénovation de l'école primaire René Coty se déroulent dans de bonnes conditions et en bonne concertation avec l'équipe enseignante dont nous voulons également saluer la bonne volonté afin de voir aboutir cet important projet pour l'éducation de nos enfants.

Concernant le budget primitif, nous constatons que, dans sa partie investissements, une part importante est affectée à ces travaux : 2 millions d'euros (y compris les subventions) qui représentent quasiment 60 % du total des investissements prévus pour 2018.

Nous saluons et soutenons cet engagement financier très important.

Dans ces conditions, comme l'an dernier, nous aurions pu voter favorablement ce budget primitif, mais deux raisons essentielles nous obligent à nous abstenir.

La 1^{ère} raison concerne la suppression des temps d'activité périscolaires (TAP).

Il nous semble utile de rappeler que les experts en chronobiologie se sont toujours accordés pour dire que la semaine de 4 jours et demi de scolarité est le rythme le mieux adapté pour les enfants.

En juin 2017, un rapport du Sénat a recommandé de maintenir l'organisation actuelle. Les sénateurs ont rappelé l'existence d'un consensus scientifique sur le caractère préjudiciable de la semaine de 4 jours. Suite aux échanges sur le terrain, les sénateurs en ont déduit un ressenti majoritairement positif du point de vue des apprentissages en élémentaire, plus négatif en maternelle ; ce qui a toujours été notre point de vue.

Dans l'examen de ce dossier, l'intérêt de l'enfant devrait donc primer et guider la réflexion. Malheureusement, ce n'est pas le cas.

Pour justifier la suppression des TAP, la fatigue des enfants est mise en avant. Ce facteur, si bien sûr il n'est pas à ignorer, n'est pas du fait des seuls TAP mais résulte de plusieurs motifs : le contexte familial, le travail éloigné des parents, les nombreuses heures de garderie, ... Supprimer les TAP n'aura, malheureusement, que peu d'incidence sur l'état de fatigue des enfants.

Pour justifier la suppression des TAP, l'économie réalisée est le motif essentiel. 23 000 € devraient être économisés en 2018 (de l'ordre de 50 000 € en effet année pleine). L'enjeu est loin de mettre en péril l'équilibre budgétaire communal.

Enfin, cette décision n'a pas fait l'objet d'une concertation suffisante en amont. En effet, outre le fait que M. le Maire ait annoncé depuis plusieurs mois, et de façon unilatérale, la suppression des TAP, la concertation a été avortée : 3 conseils d'école se sont réunis ces dernières semaines, le 4^{ème} (Charcot) prévu aujourd'hui ne s'est pas réuni, le Comité Vie scolaire n'a pas été réuni pour débattre et émettre un avis après ces conseils d'école. Cette situation est inacceptable car elle confisque un débat nécessaire ; d'autant que ce sujet n'a pas été inscrit, en tant que tel, à l'ordre du jour d'un conseil municipal.

Nous condamnons cette méthode.

Nous demandons donc, ce soir, de surseoir à la décision de supprimer les TAP à la prochaine rentrée scolaire, de réunir le Comité Vie Scolaire avant de conclure lors d'un débat au prochain conseil municipal. Le débat démocratique sera ainsi respecté.

La 2^{ème} raison de notre abstention concerne la fiscalité et l'augmentation de + 0,9 % des taxes locales.

Déjà l'an dernier, nous avons proposé de réduire le virement à la section investissement, chiffré à 605 000 € afin d'éviter une hausse des impôts. Les résultats 2017 montrent que cela aurait été possible.

Cette année, vous avez prévu de virer 645 000 € soit 40 000 € de plus qu'en 2017 ; ce montant correspond à 1,5 % de hausse fiscale.

Alors que, de manière globale, la pression fiscale est forte pour les Maulois, notamment retraités, **nous proposons la stabilité fiscale.**

Votre décision n'est pas celle-là. Elle ignore cette situation et conduit à une hausse de + 3 % des impôts locaux (en intégrant l'effet des bases et de la loi de finances), sans compter l'augmentation des taxes de + 2 % votée par la Communauté de Communes Gally Mauldre.

Qui plus est, l'économie engendrée par la suppression des TAP permettrait de ne pas augmenter les impôts, sans incidence pour le budget.

Pour ces raisons, **nous nous abstiendrons lors du vote du budget primitif 2018 et nous voterons contre l'augmentation de la fiscalité locale.**

Les élus du groupe minoritaire
"Mieux Vivre à Maule"

Sylvain Mayer, Chérifa Dupon, Alain Palade

Droit de réponse du groupe majoritaire "Liste républicaine de Progrès" à l'intervention du 26 mars du groupe minoritaire.

Les trois conseillers du groupe minoritaire se sont exprimés sur les raisons de leur abstention sur le vote du budget, et sur leur opposition au vote sur la fiscalité.

En préambule sur les travaux au groupe scolaire Coty :

Bien évidemment, nous nous réjouissons également du bon déroulement de ces travaux complexes et en « site occupé ». Mais notre satisfaction va au-delà : la rénovation du groupe scolaire Coty était une priorité du mandat dès notre élection en 2014, mais ne pouvait être réalisée plus tôt car l'ancienne majorité de la Région Ile de France (conduite par Jean-Paul Huchon) avait rendu impossible l'obtention des subventions suffisantes.

Là où l'opposition nous reprochait de ne pas démarrer les travaux même sans subventions, nous avons au contraire privilégié la sagesse, et notre patience et notre ténacité ont été récompensées : non seulement la nouvelle majorité Régionale (conduite par Valérie Pécresse) a de nouveau rendu possible l'obtention de subventions, mais grâce à négociation efficace, nous totalisons sur ces travaux 70% de subvention ! (1,8 M€ de subventions sur 2,6 M€ de travaux). Il aurait été totalement déraisonnable de démarrer ces travaux sans ces subventions, qui auraient fatalement dû être remplacées par de l'emprunt et de l'impôt, ce que nous ne voulions pas.

En ce qui concerne la suppression des temps d'activité périscolaire (TAP) :

Nous n'allons pas rouvrir ici un débat d'experts sur le rythme idéal pour les enfants. Le fait est qu'après plusieurs années de pratique, il convient de faire le bilan de la réforme des rythmes scolaires et des conséquences de cette organisation sur la fatigue des enfants, les complications d'organisation et les coûts supplémentaires pour la collectivité.

L'argument financier, s'il existe bien évidemment, n'est pas la principale justification pour arrêter la semaine de 4,5 jours contrairement aux affirmations du groupe Mieux Vivre à Maule. Ce qui justifie ce choix, c'est bien évidemment le bilan de la concertation.

Le groupe d'opposition nous reproche l'absence de concertation : mais la discussion a lieu depuis plusieurs années maintenant. Que croyez vous qu'il se passe dans les conseils d'école ?

Plus récemment, nous avons mis en œuvre une concertation avec les acteurs maulois (parents et enseignants) mais aussi dans notre intercommunalité :

- En conseils d'école : 3 conseils se sont réunis, et se sont prononcés majoritairement en faveur du retour à 4 jours (position très tranchée en maternelle, un peu plus partagée en élémentaire mais tout de même favorable à 4 jours)

- Au niveau de Gally Mauldre (car il faut bien se coordonner pour les accueils de loisirs) : 9 autres communes sur 10 reviennent totalement à 4 jours, la 10^{ème} revient partiellement à 4 jours

Toutefois, il est vrai que le comité vie scolaire de la mairie n'a pas pu pour des raisons de calendrier être réuni sur la question. Il est essentiel qu'il puisse donner son avis, c'est pourquoi il se réunira début mai afin d'achever le débat, même si les principaux acteurs (enseignants, représentants de parents d'élèves, conseillers municipaux) ont déjà exprimé leur opinion sur le sujet.

Sur la hausse de 0,9% des taux des impôts locaux

Mieux Vivre à Maule propose de diminuer le virement pour ne pas augmenter les impôts.

Il s'agit d'un débat que nous avons déjà eu en Conseil municipal et qu'il est nécessaire de clarifier : dans un budget, il est essentiel de distinguer le fonctionnement c'est-à-dire les dépenses courantes de la commune, de l'investissement qui constitue une vision à plus long terme. Réduire le virement comme le propose le groupe Mieux Vivre à Maule, revient à rogner sur les investissements pour faire du fonctionnement, comme l'a fait par exemple pendant vingt ans l'ex majorité régionale, avec le retard accumulé que l'on connaît notamment dans les investissements liés aux transports en grande couronne. C'est très dangereux, et met en péril les finances d'une collectivité.

La hausse de fiscalité de 2018, en tout n'équivaut qu'à 2,1% et non pas 3% comme l'affirme l'opposition (c'est-à-dire 1,2% décidé par l'Etat au travers de sa loi de finances, et 0,9% décidé par le conseil municipal de Maule). Cette faible hausse s'impose pour continuer à faire face aux prélèvements chaque année plus élevés, ponctionnés injustement par l'Etat depuis 5 ans maintenant.

Cet ajustement est très loin de compenser intégralement toutes nos pertes subies à cause de l'Etat, comme le montre le dossier spécial finances du présent Maule contacts.

Quant à l'augmentation votée par la Communauté de communes Gally Mauldre, de 2% seulement également, elle est également nécessaire, notre intercommunalité étant encore plus lourdement que Maule ponctionnée par l'Etat.

Maule et Gally Mauldre, comme la plupart des collectivités locales de France, subissent depuis 2012 et 2014 des pertes de recettes et des prélèvements nouveaux, autoritairement imposés par l'Etat, toujours en hausse en 2018, et d'un niveau jamais vu jusqu'à présent. C'est la seule et unique raison qui explique les hausses de fiscalité, toujours très inférieures à ce que l'Etat nous reprend.

Rappelons enfin que la différence, c'est-à-dire la part la plus importante, est prise en charge par des économies de fonctionnement réalisées par la municipalité.

**Les 26 élus du groupe majoritaire
"Liste Républicaine de Progrès"**

Depuis le 2 janvier 2018, Retrouvez flexigoGallyMauldre sur votre territoire

 flexigoGallyMauldre vous offre une **nouvelle mobilité**

-  Flexible
-  Fréquent
-  Souple



Accessible uniquement par
RÉSERVATION

Du **LUNDI** au **SAMEDI**

VOYAGEZ AVEC FLEXIGO GALLY MAULDRE !

de  6^h
30 à  21^h du Lundi au Vendredi
de  10^h à  21^h le Samedi

Flexigo vous permet de vous déplacer sur **50 points d'arrêts**, notamment 3 gares :

- Maule
- Plaisir-Grignon
- St Nom la Bretèche

Consultez - Réservez - Voyagez !

**POUR RÉSERVER
3 POSSIBILITÉS**



Télécharger l'application
Flexigo Gally Mauldre
7j/7 - 24h/24 sur



Sur le site internet
www.gallymauldre.flexigo.fr
7j/7 - 24h/24



Du lundi au Vendredi
de 10h00 à 16h00 uniquement
au 01.39.70.28.50



Bus flexigo GallyMauldre

NOUVEAU

Dès le 2 Janvier 2018
Consultez - Réservez - Voyagez !
avec flexigo

Création Agence TaKomik - PC Versailles 510 188 048 - Ne pas jeter sur la voie publique

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.
Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00
Fax. 01 30 90 96 48
www.maule.fr
contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01.30.90.49.18
Urbanisme	☎	01.30.90.49.09
Scolaire	☎	01.30.90.49.11
Guichet unique	☎	01.30.90.49.03
Communication	☎	01.30.90.49.12
	☎	01.30.90.49.17
Services Techniques	☎	01.30.90.49.06
	☎	01.30.90.41.64

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.
Permanence téléphonique les après-midi.
☎ 01.82.86.01.71
ccas.maule@wanadoo.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre
PECKER tous les jours
de 9h à 12h et de 14h à 17h
☎ 01.82.86.01.73
creche.maule@wanadoo.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit sur rendez-vous.
Secrétariat du Maire : ☎ 01.30.90.41.63

Adjoints de permanence le samedi matin
(sur RDV) de 9h à 12h30

FERMETURES EXCEPTIONNELLES DE LA MAIRIE LES SAMEDIS 12 ET 19 MAI

Espace Culturel Marcel Treboit présente
Exposition de peinture

CARMEN SELMA

vernissage: **16 MAI 19h00**

ESPACE CULTUREL MARCEL TREBOIT
24 RUE QUINCAMPOIX, 70500 MAULE
Du 12.05.18
au 19.05.18
Horaires :
du lundi au vendredi de 15h00 à 19h00
samedi de 11h00 à 13h00
et de 15h00 à 19h00
carmenselma.com

Maule
maule.fr
En collaboration avec
Mauldre

HORAIRES DES MESSES

MAI	Samedi, 18h30	Dimanche, 9h15	Dimanche, 11h00
5 et 6	Aulnay/Mauldre	Montainville	Maule *
10 Ascension		Beynes	Maule *
12, et 13	Bazemont	Thiverval	Maule *
19 et 20	Beynes	Herbeville	Maule *
26 et 27	Mareil / Mauldre	Les Alluets le Roi	Maule *
JUIN	Samedi, 18h30	Dimanche, 9h15	Dimanche, 11h00
2 et 3 St Sacrement	Beynes (2) Maule *	Aulnay/Mauldre	Maule* (1)
9 et 10	Bazemont	Montainville	Beynes*(1)
16 et 17	Les Alluets le Roi	Herbeville	Maule *
23 et 24	Thiverval	Mareil / Mauldre	Maule *
30/6 et 1/7			Maule *(3)

* Partage d'Évangile avec les enfants
1 : Profession de foi
2 : Enfants du KT
3 : Messe des familles

FÊTE DE LA MUSIQUE



Ville de
Maule

SAMEDI 23 JUIN

Place des fêtes

Orchestre à partir de 19h

Ambiance disco

Bar et restauration